

UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE

Procès-verbal de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université de Franche-Comté

Séance du 15 avril 2014

La Commission de la formation et de la vie universitaire du Conseil académique de l'Université de Franche-Comté s'est réunie le mardi 15 avril 2014 à 14h00, 1 rue Claude Goudimel – salle 116, sous la présidence de monsieur Frédéric MUYARD, vice-président de l'Université de Franche-Comté.

Etaient présents :

Collège A

Didier CHAMAGNE (UFR STGI Belfort)
qui a reçu procuration de Manuel BORREGO PEREZ

Fabrice LALLEMAND (IUT 25)
qui a reçu procuration de François GILLET

Collège B

Frédéric MUYARD (UFR SMP)
qui a reçu procuration de Bernard PARRATTE

Véronique RENAULT (UFR ST)

François MARECHAL (IUT 25)
qui a reçu procuration de Jean-Yves GUILLAUMIN

François COCHARD (UFR SJEPG)
qui a reçu procuration de Pascale BRENET

Florence LANCIEN (UFR ST)

Margareta KASTBERG (UFR SLHS)
qui a reçu procuration de Laurence RICQ

Collège des Usagers

Thibaut STEINMETZ (UFR SMP)
qui a reçu procuration de Estelle ANDRE

Amandine EHRHARD (UFR ST)

Aïman DILOU (UFR ST)
qui a reçu procuration de Quentin BECK

Caroline PICANON (UFR SJEPG)

Nathaël SAVONET (UFR SMP)

Jonas CUNY (UFR SLHS)

Amandine OZENNE (UFR SMP)

Océane HUZ (UFR ST)

Pierre HAUMESSER (UFR SJEPG)

Diana FALL (UFR ST)

Lucie GAUTHIER (UFR SLHS)

Adeline BELPERIN (UFR STGI)

Collège des Personnels IATOS

Anne-Marie WINNINGER (UFR SMP)

Marie-Pascale BEHRA-LAINE (UFR SLHS)
qui a reçu procuration de Samuel CORDIER

Michel LACAÏLLE (Observatoire)

Martine POCHARD (SCD)

Personnalités extérieures

Fanny GRANDVOINET (titulaire)

Personnalités invitées

Elodie BELLE (MDU)

Céline MAILLOT (MDU)

Personnalités excusées

Manuel BORREGO PEREZ (UFR SLHS)

Bernard PARRATTE (UFR SMP)

Jean-Yves GUILLAUMIN (UFR SLHS)

François GILLET (UFR ST)

Laurence RICQ (UFR ST)

Pascale BRENET (UFR SJEPG)

Estelle ANDRE (UFR SMP)

Quentin BECK (UPFR Sports)

Samuel CORDIER (Pavillon des Sciences)

Dominique FROMENT (CROUS)

Jacques Bahi ouvre la séance à 14h10.

Jacques Bahi propose d'inverser les deux premiers points à l'ordre du jour.

2. Approbation du procès-verbal de la CFVU du 4 mars 2014

Aucune remarque n'est formulée.

Le PV de CFVU du 4 mars est mis au vote.

↳ **Il est approuvé à la majorité moins 12 abstentions.**

Les personnes qui s'abstiennent, n'étaient pas présentes lors de la CFVU du 4 mars 2014 ; il s'agit notamment des étudiants nouvellement élus.

1. Informations diverses

- *Communauté d'université d'établissements (COMUE) :*

Jacques Bahi propose de parler de la communauté d'université d'établissements (COMUE) et des enjeux qui se jouent actuellement.

Les écoles d'ingénieur (ENSMM, Agrosup Dijon et UTBM) ont voté dans leurs conseils d'administration respectifs leur participation à la COMUE en tant que membre fondateur, c'est-à-dire en tant que membre du Conseil d'administration de la COMUE.

Ils dépendent tous de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (ESR). La loi de juillet 2013 a pour objectif de proposer une coordination territoriale de l'ESR. Donc avec ces établissements, la COMUE se trouve dans une configuration de territoire inter-régional.

Concernant les autres écoles d'ingénieur de Bourgogne (école de commerce de Dijon (ESC) et l'ENSAM de Cluny) :

- l'ESC a voté dans son conseil d'administration d'être membre fondateur de la COMUE
- Quant à l'ENSAM, elle souhaite intégrer la COMUE au titre du réseau et non en tant qu'établissement. Or, le réseau est sur le territoire national.

Par ailleurs, pour entrer dans la COMUE, il est nécessaire que les membres fondateurs l'acceptent.

L'ENSMM souhaite vivement l'entrée de l'ENSAM. L'Université de Bourgogne est favorable pour que les deux écoles d'ingénieur entrent dans la COMUE.

Selon la DGESIP, l'ENSAM, au titre de l'établissement, ne peut pas entrer dans la COMUE en tant que membre fondateur mais en tant que membre associé.

Aussi, soit l'ENSAM décide de ne pas entrer, soit elle décide de venir et au bout du compte, c'est la DGESIP qui tranchera.

La position de l'Université de Franche-Comté est la même que celle de la DGESIP : l'ENSAM ne rentre pas dans la COMUE en tant que Réseau mais via l'établissement de Cluny, en tant que partenaire associé.

Concernant l'ESC Dijon, il reste à définir les missions qu'elle confierait à la COMUE.

Pour l'heure, cela reste compliqué : il n'y a pas d'école doctorale alors que ce sont les premiers éléments intégrés dans la COMUE.

Un autre problème est soulevé : l'équilibre souhaité par Alain Bonin au départ, se trouve rompu si les deux établissements intègrent la COMUE.

Jacques Bahi précise toutefois que le travail avance et qu'il est aujourd'hui question des missions et de discussion à propos du nom de l'établissement. Ce nouvel établissement ne s'appellera pas « Université de Bourgogne-Franche-Comté » qui est un nom à réserver pour la fusion.

Concernant les missions : actuellement, toutes les écoles doctorales sont fusionnées sauf LETS à l'UFC et LISIT (homologue de LETS) à l'uB. Elles n'ont pas été fusionnées car le nombre d'étudiants serait trop important (de l'ordre de 900 étudiants). Un travail est en cours pour répartir les effectifs. L'idée qui se dégage serait de créer trois écoles doctorales communes: une pour Art, Lettres, Langues, une pour Sciences Humaines et Sociales et une autre pour Droit, Economie et Gestion.

C'est le conseil académique et scientifique de la COMUE qui va décider : va-t-il y avoir des transferts de personnels au sein de la COMUE ?

Cela est possible pour un petit nombre. A terme, le site de la COMUE sera à Besançon (rénovation de bâtiments).

Alain Bonnin a proposé de rattacher les unités de recherche UMR, à savoir celles qui sont sous la tutelle d'un établissement et du CNRS en même temps.

Jacques Bahi a discuté avec Alain Fuchs (Directeur général et président du CNRS) qui a conclu qu'il s'agissait d'une bonne chose que la politique scientifique soit coordonnée par la COMUE. Toutefois, il ne voit pas l'intérêt d'y ajouter les moyens. => Ce point est encore non tranché.

Jacques Bahi précise que si l'on choisit de mettre cela en place, il faudra donner la possibilité aux autres équipes qui souhaitent rejoindre la COMUE, de pouvoir y entrer sur demande.

Jacques Bahi explique que l'on est en train de donner un rôle de politique scientifique à la COMUE.

Le numérique va également intégrer la COMUE.

Concernant l'Idex ou l'Isite (initiatives d'excellence), c'est Michel de Labachèrie en Franche-Comté et Alain Dereux en Bourgogne qui ont été désignés pour mener ce travail qui porte sur les volets « Recherche – Formation – Valorisation ». Les discussions portent encore sur les axes de recherche.

Jacques Bahi précise qu'au titre de la COMUE, nous allons répondre à un Isite et non pas un Idex qui est davantage tourné sur la dimension internationale et dont 6/8 sont déjà plus ou moins attribués.

Il y a 3 axes possibles :

- Sciences pour l'ingénieur, les microtechniques, les énergies
- Santé territoire environnement
- Sciences humaines et sociales

Jacques Bahi affirme qu'il est nécessaire d'avoir une visée globale du projet : quels sont les différents acteurs ? Quelles missions pour la COMUE ?

La création de la COMUE permettra de constituer un établissement d'enseignement supérieur supplémentaire. Il subsiste encore des incertitudes quant à la façon de faire mais les réflexions sont en cours.

Jacques Bahi précise que l'on sait déjà que les écoles doctorales seront dans la COMUE. L'objectif est d'avoir une visibilité internationale avec une véritable signature scientifique des publications : mise en avant de la COMUE (Université Victor Hugo par exemple).

Par ailleurs, **Jacques Bahi** précise que les formations ne vont pas pour autant être retirées de l'établissement.

Lucie Gauthier précise que selon elle, on ne parle pas des vraies raisons qui poussent à créer cette COMUE, à savoir « de raisons budgétaires, économiques, de la politique d'austérité qui est menée ».

Jacques Bahi répond que sous son mandat, il est question de faire une COMUE pour éviter une fusion qui laisserait les écoles doctorales de côté. Il précise que faire une fusion serait le meilleur moyen de ne rien faire. Avec la COMUE, il affirme que l'on est obligé de réfléchir à un projet, à des missions, etc.

Marie-Pascale Berha-Laine explique qu'il y a un problème de démocratie. Il faudrait interroger les personnels pour connaître leur avis et ainsi savoir s'ils sont pour ou contre cette COMUE. Elle précise qu'il y a un travail à faire sur les statuts et une problématique de réalité de terrain : en l'état actuel, il est difficile de maintenir la feuille de route fixée au départ.

Jacques Bahi répond que concernant les personnels BIATSS ou enseignants-chercheurs, ils ne seront pas obligés d'aller là où ils ne veulent pas aller. Le président reste sur cette position. Il a prévu de faire un tour des composantes à l'issue des vacances de Pâques ; le rendez-vous est d'ailleurs déjà pris avec l'UFR SLHS fin mai. Ce même travail sera fait avec tout le monde.

Lucie Gauthier pense que les parcours d'excellence, comme les CMI, vont créer de la concurrence ; or, les parcours doivent être égalitaires, ouverts à tout le monde.

- *Présentation des nouveaux étudiants élus*

Un tour de table est effectué pour que chacun puisse se présenter.

Frédéric Muyard précise qu'il existe un statut de l'étudiant élu qui leur sera adressé prochainement. Les étudiants sont invités à le lire et à préciser s'ils le choisissent ou s'ils souhaitent garder le statut classique de l'étudiant.

- *Label du supplément au diplôme européen*

Frédéric Muyard précise qu'il a été accordé à l'Université de Franche-Comté mais que cela n'a pas été simple. Il a fallu en effet demander un réexamen du dossier car le relevé de notes, qui est distribué à chaque étudiant depuis très longtemps à l'UFC, n'avait pas été joint au premier dossier et celui-ci s'en était retrouvé refusé.

Frédéric Muyard ajoute que les universités qui ont le label européen du supplément au diplôme se comptent sur les doigts de la main et que le masque de saisie qui est actuellement mis en place pour compléter le cadre 6 (parcours individuel de l'étudiant), va certainement intéresser les universités qui, aujourd'hui, ne savent pas vraiment comment traiter ce cadre 6 de façon uniforme.

- *Conventionnement avec les lycées qui proposent des CPGE*

L'université (tout comme l'UTBM) va devoir contractualiser avec les lycées qui dispensent des formations post-bac sur le territoire comtois, notamment les classes préparatoires pour lesquels il est obligatoire d'inscrire les étudiants en parallèle à l'Université. Une convention cadre est en cours de rédaction et sera ensuite transmise aux composantes pour la contractualisation. Celle-ci sera déclinable.

- *Habilitation d'orthophonie*

Frédéric Muyard précise que l'Université a reçu fin mars un courrier de la DGESIP qui demandait de faire remonter pour le 20 avril un dossier d'habilitation pour l'orthophonie. Une réunion a eu lieu à Paris le vendredi 11 avril 2014 et a permis, à la suite des débats, de repousser la date au 10 juin. Le dossier sera donc soumis lors de la prochaine CFVU.

- *Ouverture d'une mention hors vague « éthique »*

L'université de Franche-Comté va demander l'ouverture d'une mention hors vague « éthique » dans le cadre d'un travail avec Paris V. Il est prévu d'améliorer la cohérence et la visibilité de l'offre de formation notamment en y faisant glisser « Fonction de coordination dans le système de santé » et en ajoutant « Recherche clinique en médecine palliative » qui a été construite conjointement avec Paris V qui travaille actuellement sur sa nouvelle offre de formation.

- *Habilitation du master international de l'ISIFC*

Le Master international de l'ISIFC, présenté en CFVU précédemment et qui s'adresse à des étudiants étrangers a été habilité.

- *Master Erasmus + « Medjrom »*

Le Master Erasmus +, présenté lors de la CFVU précédente par Nicolas Andreff n'a finalement pas été déposé car l'université de Lubeck a décidé de se retirer 3 jours avant la date butoir. Il était donc impossible de retrouver un partenaire dans un temps aussi court.

Frédéric Muyard précise que dans ce genre de projet, il est fondamental de s'assurer de l'engagement préalable des établissements partenaires pour éviter ce genre de blocage.

- *Masters MEEF et parcours dits « alternatifs »*

Une réflexion est actuellement en cours sur les Masters MEEF de deuxième année et notamment, les parcours dits « alternatifs », c'est-à-dire proposés aux étudiants qui n'ont pas réussi le concours en Master 1 et qui souhaiteraient revoir leur projet. Ces derniers seront au préalable reçus en entretien individuel par les équipes pédagogiques de l'ESPE.

Ces parcours font actuellement l'objet d'une réflexion par les équipes ; ils seront présentés lors de la CFVU du mois de juin.

François Cochard précise que la meilleure formule pour les étudiants qui n'ont pas réussi le concours est de les inscrire dans une formation type « prépa concours ».

Frédéric Muyard explique qu'il est important d'éviter la dichotomie CAPES-MASTER. L'université est là pour garantir le niveau de Master et c'est le Rectorat qui gère les lieux de stage en école ; il est évident qu'il ne sera pas possible d'accueillir tous les étudiants de M2 dans les établissements de l'éducation nationale.

- *Alternance et apprentissage*

Vendredi 11 avril à la Maison des étudiants a eu lieu un café gourmand sur l'alternance et l'apprentissage.

Frédéric Muyard tient à saluer le travail qui est fait par les services de Formation continue, Stage-emploi et le CFA Sup' qui travaillent ensemble pour communiquer davantage sur cette question. La même action sera proposée le 15 mai prochain à l'IUT de Belfort.

3. Election du vice-président étudiant

Lucie Gauthier souhaite connaître la mission du vice-président étudiant et savoir comment il récolte l'avis des étudiants.

Jacques Bahi répond que celui-ci va intégrer l'équipe présidentielle, qu'il participe aux projets, il porte des dossiers liés à la vie étudiante, il assiste le vice-président du CFVU lors des commissions de la formation et de la vie universitaire... En outre, il travaille avec le vice-président Vie des campus.

Didier Chamagne, vice-président vie des campus et du numérique, précise que des projets sont en cours avec le CROUS et qu'un espace étudiant (avec wifi, moins de contrainte horaire, etc.) va être mis en place à la Bouloie (idéalement pour le 1^{er} septembre) au restaurant universitaire Lumière. La même chose (dans une moindre mesure) devrait voir le jour également au restaurant universitaire de Montbéliard.

Martine Pochard tient à saluer cette initiative car il y a effectivement de la demande.

Lucie Gauthier précise qu'elle ne voit pas pourquoi le vice-président étudiant est légitime de la voix de tous les étudiants.

Jacques Bahi précise que normalement, il y a deux vice-présidents étudiants : un élu et un délégué, nommé par le président.

Martine Pochard demande quels sont les moyens donnés à cet étudiant de se faire connaître auprès des autres étudiants.

Le président **Jacques Bahi** répond qu'il existe un organigramme sur le site Internet de l'Université, accessible à tous, que par le biais de la commission Formation.

Le président **Jacques Bahi** fait un appel à candidature. Un seul étudiant se présente : Thibaut Steinmetz.

Celui-ci se présente, présente ses projets et ses ambitions pour le mandat qui arrive.

Le vote a lieu à main levée, étant donné qu'il n'y a qu'un seul candidat et que personne ne s'oppose, ni ne s'abstient à procéder de la sorte.

Le président **Jacques Bahi** propose donc d'élire Thibaut Steinmetz en tant que vice-président étudiant.

Lucie Gauthier ne souhaite pas prendre part au vote.

Thibaut Steinmetz est élu vice-président étudiant à l'unanimité à l'exception de la personne qui n'a pas souhaité prendre part au vote.

4. Désignation des représentants étudiants de la CFVU aux diverses instances : SCD, SUMPPS, Comité de pilotage des Sports

Frédéric Muyard fait procéder à la désignation des représentants étudiants au service commun de documentation (1 étudiant), au Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé - SUMPPS (2 étudiants), au comité de pilotage des sports (nouvelle instance mise en place – 2 étudiants) et au FSDIE (4 étudiants + 4 suppléants).

Pour le SCD, Océane Huz se présente et est élue à l'unanimité.

Pour le SUMPPS, Amandine Ehrhard, Nathaël Savonet et Lucie Gauthier se présentent. Le vote a lieu à bulletin secret. Il est demandé à chacun d'inscrire un ou deux noms pour que le bulletin soit comptabilisé.

Amandine Ehrhard et Nathaël Savonet sont élus à la majorité avec respectivement 27 et 28 voix contre 9 pour Lucie Gauthier.

Pour le comité de pilotage des sports, Quentin Beck et Thibaut Steinmetz se présentent et sont élus à l'unanimité.

Pour le FSDIE, Aïman Dilou, Jonas Cuny, Amandine Ehrhard, Adeline Belperin, Elodie Jacquin, Nathaël Savonet, Coraline Picanon, Kevin Barbier se présentent. Estelle André et Victor Bourdenet, tous deux absents ce jour, souhaitent également se présenter. Du fait que 10 étudiants se soient présentés, Aïman Dilou et Nathaël Savonet décident de retirer leur candidature.

Il est décidé la répartition suivante :

TITULAIRE	SUPPLEANT
Estelle André	Jonas Cuny
Victor Bourdenet	Kevin Barbier
Amandine Ehrhard	Caroline Picanon
Adeline Belperin	Elodie Jacquin

Frédéric Muyard propose de mettre au vote cette répartition pour le FSDIE.

↳ **Cette répartition est adoptée à la majorité moins une opposition.**

Etant donné que Guillaume Dujardin est arrivé, **Frédéric Muyard** propose de passer au point 8 qui concerne le lancement de la campagne BQF art et culture et de reprendre le cours de l'ordre du jour par la suite.

8. Lancement de la campagne BQF art et culture

Guillaume Dujardin, professeur associé, chargée de mission Art et culture, responsable du DEUST Théâtre et par ailleurs metteur en scène, précise que cette campagne d'appel à projets art et culture émane du nouveau service Art et culture.

Cette année, l'enveloppe est de 10.000 euros pour soutenir des projets artistiques et culturels dans les formations, à la seule condition qu'ils soient montés avec un professionnel. Chaque projet peut être soutenu à hauteur de 5000 euros maximum.

L'objectif de cet appel à projets est de permettre aux étudiants de fréquenter davantage les lieux artistiques et culturels.

Cet appel sera diffusé à compter de demain auprès des directeurs de composantes et directeurs des études pour un relais à l'ensemble des enseignants. Le dossier est à rendre pour le 14 mai et une commission d'expertise est déjà prévue le 15 mai. Celle-ci permettra de répartir les crédits.

Il est souhaité que la commission d'expertise soit composée de 2 représentants de la CFVU et 2 étudiants (au minimum). C'est un enseignant qui est porteur du projet mais il est possible de travailler avec des étudiants pour monter le dossier.

Un appel à candidature est passé pour participer à la commission d'expertise de ces projets art et culture.

4 étudiants se présentent ; il s'agit d'Océane Huz, Pierre Haumesser, Diama Fall et Nathaël Savonet. Il est convenu qu'ils participeront à 4 à cette commission.

Pour les permanents, il est décidé de refaire un appel à candidature par mail car il y a des absents.

5. Charte du CTU (suite délibération du CA du 17 décembre 2013)

Frédéric Muyard replace le contexte : il explique que la CFVU a déjà mobilisé trois séances pour cette charte et que le CA a fait de même et a validé d'ailleurs ce texte lors du CA du 17 décembre 2013.

Marie-Pascale Behra-Laine précise que cette charte est passée ensuite devant le CT (comité technique). Celui-ci a pointé le fait que la procédure de validation était critiquable et qu'il était donc préférable de repasser devant chaque instance dans l'ordre où cela doit être validé ; et

notamment, que la CFVU puisse se prononcer sur ce nouveau texte car elle a vocation à répartir les moyens alloués aux formations.

Frédéric Muyard explique que le CTU a une vraie expertise à l'UFC et que la notion d'accompagnement des étudiants doit être mieux prise en compte. Ainsi, le contenu des trois premières pages n'a pas changé. C'est la quatrième page : la rémunération d'une UE et la quantification d'une UE qui ont été revues (cf. annexe 1).

Le calcul proposé en CM, TD et accompagnement pédagogique est fait en fonction du nombre d'heures de cours et non plus en fonction des ECTS. L'accompagnement pédagogique est minoré si l'effectif des étudiants est inférieur à 10.

Lucie Gauthier explique qu'elle a rencontré un enseignant sur cette question et qu'il semble anormal qu'un cours de 200 pages par exemple, réglé auparavant 60h le soit aujourd'hui à 30h avec cette nouvelle méthode de calcul.

Frédéric Muyard explique que globalement cela revient effectivement à payer moins les enseignants.

Avec cette méthode de calcul, **Florence Lancien** estime qu'une économie de l'ordre de 10 % est réalisée.

Fanny Grandvoinet demande si l'Université ne craint pas que cela ait un effet contre-productif.

Frédéric Muyard précise que si l'université rémunère moins qu'avant, elle le fait de façon plus juste quand même.

La charte du CTU et ses annexes sont mises au vote de la CFVU.

↳ **La charte du CTU et ses annexes sont approuvées à la majorité moins une opposition et deux abstentions.**

6. Charte d'évaluation des enseignements

Frédéric Muyard explique que ce point est reporté à la prochaine CFVU car le texte n'était pas tout à fait finalisé.

7. Examen complémentaire des demandes BQF UFC 2014

Frédéric Muyard précise que pour le BQF 2014, l'Université disposait de 88.200 euros de crédits. 71.180 euros ont été répartis sur les projets BQF de l'Université.

Les universités de Bourgogne et de Franche-Comté ont financé des projets UB-UFC à hauteur de 11.160 euros chacune.

Au total, il reste donc à l'Université de Franche-Comté, 5.860 euros de crédits à répartir.

Frédéric Muyard propose de lister plusieurs points sur lesquels il est possible d'augmenter les crédits des projets :

Frédéric Muyard explique qu'il a décidé de proposer le projet de Challenge construction durable de l'IUT 90 qui lui est arrivé « par le haut ». Celui-ci, dont le projet est détaillé en annexe 2, a été adressé directement au Président pour une demande de soutien de l'Université. Il est redescendu sur le vice-président Formations car il concerne effectivement les formations.

Frédéric Muyard a donc décidé de le soumettre aux membres dans le cadre de la répartition des crédits restants. Il est demandé 4.000 euros sur 49.360 euros.

Par ailleurs, **Frédéric Muyard** explique que tous les projets finançables ont été financés sauf un qui était récurrent (visite du CERN par la licence de Physique-Chimie).

Concernant la répartition par UFR, **Frédéric Muyard** explique que deux UFR ont été moins bien servies que les autres : l'UFR STGI et l'UPFR des Sports.

Florence Lancien demande ce qu'il en est des Crédits d'investissement pédagogiques.

Frédéric Muyard répond que pour l'instant, nous n'avons aucune garantie mais que la décision finale sera prise au moment de la DBM.

Marie-Pascale Berha-Laine trouve qu'il est plus légitime d'abonder sur les projets déjà déposés et financés.

Après discussion, il est décidé d'accorder 2.000 euros au projet « Challenge » du nord-Franche-Comté et de répartir le reste de la somme, à savoir 3.860 euros, au prorata de tous les projets financés qui peuvent l'être davantage.

Cette répartition est soumise au vote de la commission.

↳ **Cette répartition est approuvée à l'unanimité.**

Ainsi, un projet est revalorisé à hauteur de 100 euros et 30 autres projets à hauteur de 125 euros (tableau de répartition en annexe 3).

9. Lancement de la campagne des UE libres

Présentation d'une UE Libre (cf. annexe 4).

Il est demandé de modifier le texte de la façon suivante avant sa diffusion : « un étudiant ne pourra être crédité de plus de 0,2 de bonus par semestre ».

Martine Pochard demande s'il y a un bonus prévu pour les étudiants qui prennent des responsabilités dans des associations.

Frédéric Muyard répond que non, il n'y a pas de bonus mais que l'expérience peut être valorisée dans le supplément au diplôme.

10. Validation des programmes DPC

Les programmes DPC s'adressent aux professions médicales et paramédicales. Il faut une partie cognitive et une partie analyse des pratiques.

4 modules sont proposés en annexe 5 :

- Formation pharmacie vétérinaire pour les animaux de compagnie
- Formation diététique, nutrithérapie et nutraceutique
- Dermocosmétologie appliquée à l'officine
- Les professionnels de santé face à l'erreur médicale : quels enjeux en réanimation ?

Les 4 modules proposés ont été validés lundi 14 avril à l'UFR SMP.

Frédéric Muyard propose de mettre au vote les 4 programmes DPC présentés.

↳ **Les 4 programmes DPC sont validés à l'unanimité.**

Frédéric Muyard excuse Laurence Ricq, qui n'a pu être présente aujourd'hui. Celle-ci a commencé à rédiger (avec le service de Formation continue) un guide des formations courtes professionnalisantes (FUP) et propose de le soumettre à 2 enseignants et un étudiant.

Il est prévu que Laurence fasse parvenir aux membres intéressés le document et qu'une réunion d'une heure permette ensuite de finaliser le document.

Lucie Gauthier tient à faire remarquer que l'université n'est plus indépendante si elle se soumet au climat extérieur des entreprises.

Après un appel à candidature, Thibaut Steinmetz, Lucie Gauthier et Nathaël Savonet se proposent en tant qu'étudiant. François Cochard et Didier Chamagne se portent quant à eux volontaires pour les permanents.

11. Point scolarité : calendriers universitaires (annexe 6)

Frédéric Muyard explique que les membres ont reçu les tableaux détaillés de chaque composante à l'exception de celui des UFR SMP et SJEFG qui restent manquants et passeront donc à la CFVU du mois de mai.

C'est **Céline Maillot**, responsable du service de la formation et réglementation des études qui s'est chargée du travail sur les calendriers et de la collecte des informations.

Les calendriers universitaires sont donc mis au vote.

👉 **Les calendriers universitaires sont approuvés à l'unanimité.**

12. Questions diverses

Lucie Gauthier souhaite faire un rapide retour sur les élections étudiantes. L'accès à Intranet a été très difficile. Elle déplore la promotion faite sur ces élections comparée aux moyens de communication mis en place pour les JPO.

Elle demande pourquoi les frais de campagne ne sont désormais plus remboursés au-delà de 5 %.

Frédéric Muyard et Thibaut Steinmetz n'ont pas la réponse. Thibaut Steinmetz propose de se renseigner.

Lucie Gauthier déplore certaines méthodes électorales, pratiquées notamment en SMP, où l'association de l'UFR proposait une crêpe pour toute personne qui allait voter.

Les étudiants de l'UFR SMP répondent que c'est une incitation pour voter, pas pour une liste en particulier. Chaque électeur est libre de voter pour qui il veut.

Martine Pochard demande comment il est possible de communiquer sur les représentants étudiants.

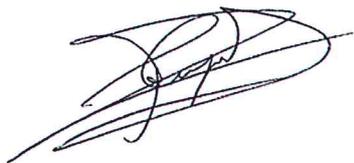
Thibaut Steinmetz propose de se pencher sur la question.

Fabrice Lallemand demande si l'université dispose d'éléments sur les calendriers des licences professionnelles qui seront renouvelées en 2016.

Frédéric Muyard répond que nous sommes en mesure de fournir des éléments de cadrage mais que pour l'instant, il n'y a pas d'information sur le calendrier. Concernant la semestrialisation des licences professionnelles, le jury entre les deux semestres ne sera pas obligatoire (arrêté de 1999 sur les licences professionnelles). Il n'y a rien dans le cadre national des formations qui aille dans le sens inverse.

La séance est levée à 18h35.

Le président de séance :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'F. MUYARD', written in a cursive style.

Frédéric MUYARD

La secrétaire de séance :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'E. BELLE', written in a cursive style.

Elodie BELLE

Charte d'engagement d'intervention au Centre de Télé-enseignement Universitaire

Nous rappelons le choix de l'université de Franche-Comté de mettre en place une description explicite de l'aspect « Responsabilité d'un module de formation ouverte à distance ou autre forme d'enseignement non présentiel impliquant assistance directe et évaluation des étudiants » de l'arrêté du 31 Juillet 2009. L'université souhaite mettre en place une politique incitative et une implication de la part des équipes pédagogiques et des intervenants dans cette démarche. Dans ce cadre, cette charte permet d'expliquer les différentes attentes concernant une intervention dans les formations dispensées au CTU. Cette charte concerne les intervenants au CTU : elle définit les droits et les engagements de ceux-ci ainsi que l'espace de formation associé aux unités d'enseignement (notées UE).

Cette charte a été validée par la CFVU du 10 septembre 2013

Soumise au CG du CTU le 20 novembre et au CA de l'UFC du 17 décembre 2013

1 Espace de formation

L'espace de formation regroupe l'ensemble des UE d'une filière. Les filières ou diplômes proposent un forum d'échange d'informations spécifique à la filière ou au diplôme et un espace de fichiers communs. Une harmonisation des espaces de "cours CTU" doit être assurée par diplôme. Une évaluation annuelle est réalisée par le responsable de la filière ou du diplôme dans le cadre la politique de l'évaluation des enseignements de l'université.

2 Plate-forme de formation

La plate-forme de formation mise à disposition sur l'ENT de l'UFC (Moodle) centralise l'ensemble des éléments de l'espace de formation sous la forme d'un espace de "cours CTU".

3 Espace de "cours CTU"

Un espace de "cours CTU" est structuré. Il permet au moins deux activités indispensables :

- La mise à disposition du cours
- L'accompagnement pédagogique

3.1 Mise à disposition du cours

Les cours doivent être mis à disposition au plus tard un mois avant le début du semestre. Une mise à jour annuelle du cours doit être faite pour permettre l'amélioration continue en regard des retours des étudiants.

Un cours doit être constitué au moins des sept ressources suivantes (apparaissant comme une activité dans le "cours CTU" ou intégrées dans les documents) :

1. Une **présentation des différents intervenants du cours**.
2. Une **présentation du cours**, qui décrit ses objectifs et son déroulement (ressources à disposition, plan, indications sur les devoirs à rendre et sur le type d'examen, ...).
3. Un **parcours pédagogique du cours**, qui donne à l'étudiant le rythme conseillé pour suivre le cours dans les meilleures conditions (par exemple semaine par semaine les chapitres à aborder, les exercices à réaliser et les dates de rendu des devoirs).
4. Un **forum d'information générale** (enseignants ⇔ étudiants), qui permet aux intervenants de l'UE d'envoyer les informations la concernant (rythme, rappel des devoirs, mise en ligne d'informations particulières, ...).
5. Un **document**, "support de cours" (format pdf recommandé), contenant les connaissances de l'UE, et qui ne doit pas être un livre, mais un document de travail adapté au public à distance avec une bibliographie et/ou autres références comme une netographie.
Les **exercices** et leurs **corrigés**, lorsque cela a un sens pédagogique pour le cours.
6. **Entre un et trois devoirs** (selon la cohérence pédagogique de l'UE) et leur **correction type**, dont au moins un **renouvelé chaque année**. L'énoncé d'un devoir est mis à disposition des étudiants qui doivent le rendre à la date indiquée dans le parcours pédagogique. Après cette

date, une correction type est mise à disposition. La durée d'un devoir doit correspondre à un travail, de la part de l'étudiant, au minimum égal au temps de l'épreuve finale (examen).

L'utilisation des devoirs est un élément pédagogique important qui permet aux étudiants de faire un point sur l'acquisition de leurs connaissances

7. **Au moins un sujet d'examen** d'une des années précédentes et un **corrigé type**, pour que les étudiants puissent avoir une idée de ce qui peut être demandé lors des examens.

3.2 Accompagnement Pédagogique

L'accompagnement pédagogique s'effectue majoritairement à travers la plate-forme de formation. Il doit s'effectuer de la façon suivante :

- **Création du forum d'échange** (étudiants ⇔ étudiants, étudiants ⇔ enseignants), complémentaire du forum d'information générale, et qui permet les échanges entre les étudiants et/ou les intervenants. Il est important d'initier les échanges sur le forum pour créer une dynamique pédagogique.
- **Correction personnalisée des devoirs et saisie des évaluations** sur la plate-forme au plus tard deux semaines avant la date des examens. Cela permet d'assurer le suivi des devoirs par le responsable de diplôme pour en attester la réalisation. La correction personnalisée doit être la plus détaillée possible pour permettre à l'étudiant de mieux comprendre ses erreurs ou incompréhension.
- **Tutorat individuel** comportant les réponses aux questions des étudiants dans le forum ou par mail et le suivi de l'activité des étudiants (connexion, intervention sur le forum, rendu des devoirs, ...). Les réponses doivent être faites dans un délai de **trois jours ouvrables**, sauf impondérable.

4 Epreuves finales / Examens

Deux sessions d'examens sont organisées. La durée des épreuves dépend de la filière et de l'UE. Les étudiants doivent être informés de la forme d'examen choisie par les enseignants (dans le support de cours ou directement sur la plateforme de formation).

4.1 Sujets d'examens

Les sujets d'examens doivent être adressés sous forme électronique à une date définie par le responsable de la filière (cf. calendrier en Annexe). Après correction, un corrigé type doit être déposé sur la plateforme de formation **quel que soit le nombre de copies reçues**. Les copies corrigées et notées doivent être transmises au secrétariat de la filière à une date fixée par le CTU (cf. calendrier en Annexe).

4.2 Surveillance des épreuves

Les enseignants sont tenus de participer aux surveillances des épreuves. En cas d'empêchement, ils doivent organiser leur remplacement et veiller à pouvoir être joints pendant toute la durée de l'épreuve.

Le planning des examens est fixé chaque année par le CTU (cf. calendrier en Annexe). La deuxième session a lieu fin août-début septembre.

4.3 Disposition spécifique FIT-EST

Les UE mises à disposition à travers le catalogue FIT-EST doivent organiser une évaluation en contrôle continu ou une épreuve dédiée. Pour cela, les intervenants doivent préparer une série supplémentaire de sujets à d'autres dates que celles du CTU (indiquées en début d'année par le responsable de filière).

5 Jurys et commissions

Un arrêté détermine chaque année la composition des jurys de chaque formation. Les membres sont tenus de participer aux jurys de semestre et/ou d'année. En cas d'empêchement, ils doivent prévenir le responsable de diplôme et justifier leur absence.

Les enseignants sont également tenus de participer aux commissions de recrutement et de validation d'acquis. Les dates des différents jurys et commissions sont fixées en début d'année (cf. calendrier en Annexe).

6 Mise en œuvre de la charte

Les enseignants intervenants dans le cadre du CTU sont tenus de respecter la charte. Le directeur du CTU valide les heures réalisées comme indiqué dans l'annexe « Quantification d'une UE ». Le cas échéant le directeur du CTU pourra également demander la non reconduction d'un intervenant.

A cette charte est annexée :

- L'ensemble des informations concernant le nombre d'heures associées aux activités est donné en Annexe.
- Un calendrier pour l'année universitaire
- Une fiche d'auto-diagnostic.

Par signature de cette charte, je reconnais avoir pris connaissance des droits et des engagements

qu'implique mon intervention au CTU : par

Le

Signature :

Annexe charte CTU - Quantification d'une UE

Cette annexe a pour objectif de préciser la rémunération des enseignants intervenant au CTU. Ce document vient instancier l'arrêté du 31/7/2009 sur « *l'innovation pédagogique et enseignement à distance* ». Il existe deux cas de figure :

- Les diplômés avec maquette spécifique pour le CTU
- Les diplômés sans maquette spécifique pour le CTU.

Ainsi, la quantification d'une UE dans un diplôme avec maquette spécifique est inchangée, seul le calcul de l'accompagnement pédagogique est identifié. La quantification d'une UE sans maquette spécifique est basée sur le nombre d'heures équivalent présentiel indiquées sur les maquettes de formation. **Le calcul est le suivant :**

Pour N heures d'enseignement équivalent présentiel dans une unité (CM, TD), l'enseignant perçoit **20% en CM, 40% en TD** (conception du cours) **et 30% en AP** (accompagnement pédagogique).

Pour toutes les UE, quel que soit le type de diplôme, la rémunération de la conception du cours et de l'accompagnement pédagogique implique la réalisation de toutes les modalités inscrites dans la charte (respectivement sections 3.1 et 3.2), y compris la correction personnalisée des devoirs. En cas de non réalisation d'un des points, la rémunération sera réajustée à la hauteur du travail fait. Ainsi, chaque point non réalisé implique une réduction d'un montant d'heures égale au crédit ECTS de l'UE.

Une modulation de l'AP est instaurée pour prendre en compte les effectifs.

Si l'UE comporte moins de 10 étudiants :

- l'AP est minoré de 2/3 en licence
- l'AP est minoré de 1/3 en master

Si l'UE comporte entre 60 et 89 étudiants

- l'AP est majoré de 1/3

Si l'UE comporte 90 étudiants ou plus

- l'AP est majoré de 2/3

Exemple :

Pour une UE de 20h CM et 40h TD, N = 60 heures équivalent présentiel
L'enseignant perçoit : . 20% en CM, soit 12h CM, soit 18 HTD (heure équivalent TD)
. 40% en TD, soit 24 HTD
. 30% en AP, soit 18 HTD (minorées à 6 HTD si effectif <10 en licence ; minorées à 12 HTD si effectif <10 en master ; majorées à 24 HTD si 60 ≤ effectif < 90 ; majorées à 30 HTD si effectif ≥ 90)
Au final, pour cet exemple, la rémunération globale est : . de 48 HTD si effectif < 10 en licence
. de 54 HTD si effectif < 10 en master
. de 60 HTD si 10 ≤ effectif < 60
. de 66 HTD si 60 ≤ effectif < 90
. de 72 HTD si effectif ≥ 90

Chacune des UE mises à disposition dans le catalogue FIT-EST bénéficie d'une prime forfaitaire de 3 HTD supplémentaires lorsqu'elle est prise par des étudiants extérieurs.

Les UE particulières comme la recherche, C2i, projets et stages restent sur un calcul spécifique.

IUT de Belfort-Montbéliard

Challenge Construction Durable 2014

Département Génie Civil



Demande de subventions
17/12/2013

Introduction

L'IUT de Belfort-Montbéliard s'est lancé dans le défi de la transition énergétique et a choisi de faire converger ses projets autour de l'énergie, des mobilités et de la réhabilitation des bâtiments. Le projet Eco-campus 2020 est né d'une volonté de répondre à quatre objectifs :

- Mobiliser la communauté universitaire, les collectivités et les entreprises autour d'un projet fédérateur.
- Répondre, par la formation et la recherche, aux grands enjeux liés à l'énergie et aux mobilités.
- Donner une plus grande lisibilité à l'IUT et aux formations du secteur secondaire.
- Réhabiliter les bâtiments de l'IUT en faisant du site de Belfort Techn'hom un chantier école pour les formations et une vitrine technologique et scientifique pour les entreprises et les chercheurs.

Aujourd'hui, l'IUT de Belfort-Montbéliard vit une situation paradoxale partagée par d'autres universités. Malgré sa situation exceptionnelle dans un bassin d'emploi important, l'IUT connaît une baisse du nombre de candidatures dans les formations techniques et scientifiques. Cet écart entre les besoins de qualification, les emplois et le nombre d'élèves choisissant de s'orienter vers les filières scientifiques doit être réduit. Ainsi, l'IUT de Belfort-Montbéliard se doit d'être attractif pour relever ce défi.

La finalité du projet Eco-campus 2020 ne se limite pas à la réhabilitation des bâtiments, mais sert déjà de formidable outil pédagogique pour sensibiliser et former les professionnels de demain sur les questions de réduction de consommation d'énergie et de développement durable. La rentrée 2013 a commencé avec une nouvelle approche pédagogique sous forme d'unités d'enseignements libres. Ces modules d'enseignement transversaux permettent aux étudiants de filières différentes de se rencontrer et de développer leurs compétences sur l'énergie et le développement durable d'un point de vue économique, environnemental et social. Le projet Ecocampus 2020 sert également de support à des projets tuteurés.

Dans le cadre de leur formation, les étudiants pourront réaliser différents bilans de l'existant sur le site de l'IUT : études thermiques, productions de plans... imaginer l'avenir du site sera également à l'ordre du jour. Pour ce dernier point, les étudiants de l'Aire Urbaine seront aidés par les étudiants Génie Civil de tous les départements de France. En effet, le challenge national Construction Durable des départements Génie Civil va porter sur le projet Eco-campus de l'IUT de Belfort-Montbéliard.

1 LE CHALLENGE

L'historique

Le challenge a été créé en 2010 par les départements Génie Civil des IUT de France, avec plusieurs objectifs forts :

- sensibiliser et former ses étudiants à la construction durable,
- communiquer au public la volonté des professionnels et des institutions à construire durable,
- participer à des projets d'envergure sur le territoire national.

Il s'agit d'un challenge inter-départements Génie Civil dans le but de promouvoir la construction durable. Tous les départements Génie Civil sont invités à participer.



Après Nancy, Lyon, Bordeaux et Toulouse, Belfort sera le 5^e organisateur de cette rencontre.

Lors des éditions précédentes, la quasi-totalité des départements Génie Civil des IUT de France a participé au Challenge Construction durable à hauteur d'environ 3 équipes par IUT, provenant de DUT ou de licences professionnelles.

L'édition Belfort 2014

Avec le lancement du projet Eco-campus 2020, l'IUT de Belfort-Montbéliard a voulu saisir l'opportunité d'ouvrir le débat et la recherche de solutions au niveau national afin de fédérer un maximum d'idées. C'est pourquoi nous avons postulé et eu l'honneur d'être sélectionné pour organiser le challenge 2014 sur ce thème porteur.

Le but est non seulement de faire travailler les étudiants sur le réaménagement du site, mais aussi de créer une synergie autour du projet Éco-campus et de le faire connaître localement et nationalement.

Quatre thèmes ont été retenus :

- Réhabilitation d'un bâtiment : La rénovation lourde d'un bâtiment type afin d'obtenir un label bâtiment passif et de servir à terme de référence en matière de réhabilitation de bâtiment tertiaire.
- Aménagements extérieurs et circulations : Le réaménagement global du site en prenant en compte la nouvelle orientation du site, l'accueil pour tous et l'intégration dans le tissu urbain.
- Création du pôle central : La création d'un nouveau bâtiment d'accueil et de convivialité pour devenir la nouvelle porte d'entrée de l'IUT.
- Solution de stockage d'énergie : La création d'un système de chauffage permettant l'autonomie énergétique et en privilégiant les énergies gratuites.

Les sujets et documents supports sont accessibles sur le site de l'IUT / rubrique Eco campus / Challenge Construction Durable :

<http://www.iut-bm.univ-fcomte.fr/pages/fr/menu2881/23-formations/challenge-construction-durable-15183-16728.html>

Les étudiants travaillent par groupe de 3 à 4 tout au long de l'année et sont soutenus et guidés par un enseignant référent de leur établissement. L'équipe organisatrice du challenge se charge de communiquer et de répondre aux questions posées par les participants.

Il est recommandé aux groupes de rechercher des partenaires professionnels pour la réalisation de leur travail. Ces partenariats permettront de valoriser le projet final et de justifier la viabilité de la solution technique proposée.

2 ORGANISATION PREVISIONNELLE

L'organisation de l'évènement s'articule autour de trois phases, la candidature de l'I.U.T de Belfort-Montbéliard, le travail des étudiants durant l'année universitaire, et le challenge les 22 et 23 mai 2014 :

La candidature de l'IUT de Belfort-Montbéliard

Septembre 2012	Genèse du projet Eco-campus2020
29 novembre 2012	Ouverture des candidatures pour l'organisation du Challenge Construction Durable 2014
12 décembre 2012	Dépôt de la candidature de l'IUT de Belfort-Montbéliard
Février 2013	Réunion du groupe inter-IUT développement durable pour étudier les candidatures
Printemps 2013	Sélection de l'IUT de Belfort-Montbéliard
31 mai 2013	Annonce officielle de la sélection de l'IUT de Belfort-Montbéliard comme organisateur de la 5 ^e édition du challenge lors de l'édition 2013 à Toulouse
19 juin 2013	Présentation aux partenaires potentiels des sujets retenus pour développer des coopérations externes

Le travail des étudiants

10 sept. 2013	Diffusion des sujets accompagnés du projet Eco-campus 2020 aux départements Génie Civil de toute la France et aux autres départements de l'IUT de Belfort-Montbéliard
---------------	---

Dès le premier semestre, les étudiants des départements Génie Civil de France commencent à travailler sur les thèmes du challenge. A l'IUT de Belfort-Montbéliard, les étudiants (GC, GEII, GTE, CS, GACO, Tech de Co...) se réunissent ensemble pour travailler sur les sujets proposés.

Début 2014	Accueil des enseignants des départements Génie Civil de France sur le site Techn'hom pour une visite et pour apporter les précisions nécessaires sur le projet Éco-campus 2020
------------	--

Le deuxième semestre est consacré, au sein de chaque département participant, à la finalisation des projets.

Le challenge, les 22 et 23 mai 2014

Judi 22 mai 2014 (sur le site Techn'hom)

Une exposition de posters illustrant les travaux des étudiants sur l'Éco-campus 2020 est organisée sur le site de l'IUT Techn'hom. A l'issue de la journée, un jury choisira le meilleur poster.

- 11h00 Accueil des participants autour d'un buffet
- 13h30 Accueil des membres du jury (jury en cours de définition)
- 14h-18h Présentation des travaux des étudiants devant quatre jurys (un par thème). La présentation orale durera 10 mn puis 5 mn de questions
- 18h30 Visite culturelle du patrimoine belfortain
- 19h30 Cocktail et annonce des finalistes (un par sujet)
- 20h30 Soirée festive (dîner pour les enseignants et les membres du jury, buffet pour les étudiants)

Vendredi 23 mai (en un lieu prestigieux restant à définir)

- 9h00 Accueil des membres du Grand Jury et des finalistes
- 9h30-11h Présentation des travaux sélectionnés la veille
- 11h30 Discours de clôture et remise des prix par les entreprises et collectivités sponsors de l'évènement.
- 12h30 Cocktail de clôture de la 5^e édition du challenge

Les étudiants dont les travaux sur l'Éco-campus 2020 n'ont pas été sélectionnés, participeront à un rallye touristique, culturel ou sportif dans la ville de Belfort.

Un jury spécial, pour les étudiants issus de l'UFC (IUT, UFR STGI...) qui auront travaillé sur le projet Éco-campus 2020, sera mis en place jeudi 22 mai 2014 et le meilleur projet sera présenté hors concours lors de la grande finale.

3 LES BESOINS

L'aventure du challenge construction durable 2014 a débuté en janvier 2013, lorsque l'équipe d'enseignants du département Génie Civil de l'IUT de Belfort-Montbéliard a décidé de candidater à l'organisation de la 5^e édition. Quatre enseignants ont composé l'équipe d'organisation, le 1^{er} défi à relever étant de convaincre les autres départements Génie Civil, du potentiel du site belfortain, chose acquise au printemps 2013.

Dès lors, les réunions se sont enchainées, l'idée étant d'orienter le challenge national sur le projet Eco-campus 2020. L'accord et le soutien de la direction de l'IUT ont permis de définir très rapidement quatre thèmes qui seront abordés lors de ce challenge.

L'élaboration des sujets, avec leurs diffusions dans tous les départements, a été effectuée début septembre 2013. Le concours est officiellement lancé, deux mois plus tôt que lors de la précédente édition à Toulouse. La première page de ce concours est écrite, et saluée par l'ensemble des futurs concurrents.

Il reste un second défi : faire de ces deux jours de mai 2014 un évènement exceptionnel. Pour cela, l'équipe d'organisation s'est agrandie, avec l'arrivée du chef de département Gestion Administrative et Commerciale des Organisations (GACO) et d'enseignants des départements Techniques de Commercialisation, Carrières sociales, Génie Electrique et Informatique industrielle (GEII) et Génie Thermique et Énergie (GTE) de l'IUT de Belfort-Montbéliard. Nous tirons ainsi profit de tous les savoir-faire présents dans notre établissement. Le service de communication de l'IUT est aussi mis à contribution dans le but de faire la promotion auprès des habitants de l'Aire Urbaine et plus largement de la région franc-comtoise.

Accueillir 300 étudiants, 50 enseignants, 30 membres de jury, nécessite des besoins humains, matériels et financiers conséquents. Les étudiants, ainsi que la majorité du corps enseignant, feront partie des organisateurs durant ces deux jours de concours. Les professionnels des secteurs du BTP et de l'énergie, les représentants des institutions locales et régionales seront sollicités pour participer à cet évènement.

Les auditions des groupes d'étudiants seront ouvertes au public. De plus, un dispositif de retransmission vidéo sera mis en place pour permettre à chacun de naviguer d'un jury à l'autre sans pour autant perturber les auditions.

Ce challenge permettra l'échange et la promotion du projet Eco-campus 2020. L'accueil de nos hôtes dans des endroits symboliques de la cité belfortaine, contribuera fortement à rendre la ville et le campus de Belfort très attractifs aux yeux des chercheurs universitaires présents et des étudiants, futurs professionnels de demain.

L'équipe de l'IUT de Belfort-Montbéliard est maintenant riche de dix organisateurs pour ce challenge. Cette équipe est à la recherche de partenaires pour animer les jurys, d'entreprises pour récompenser les lauréats.

4 000 euros récompenseront l'ensemble des meilleurs projets sélectionnés par les jurys. Les organisateurs sont également demandeurs de subventions pour préparer l'accueil des candidats, des enseignants, des partenaires et des membres du jury (transport, hébergement, buffet...).



BUDGET PREVISIONNEL CHALLENGE CONSTRUCTION DURABLE

<u>Budget prévisionnel</u>			
<u>Dépenses</u>			
Accueil			
Buffet de bienvenue	350 Pers	10 €/pers	3 500 €
Café d'accueil	350 Pers	3 €/pers	1 050 €
Kit	350 Pers	5 €/pers	1 750 €
Soirée			
Salle	Forfait		1 250 €
Animation	Forfait		1 500 €
Cocktail dinatoire étudiants	200 Pers	25 €/pers	5 000 €
Dîner enseignants+jury+partenaires	130 Pers	35 €/pers	4 550 €
Concours			
Salle	Forfait		0 €
Accueil	350 Pers	5€/pers	1 750 €
Fournitures divers (matériel rallye, banderoles, affiches)	Forfait		3 000 €
Buffet de clôture	350 Pers	15 €/pers	5 250 €
Prix	Forfait		4 000 €
Transport Presse	Invitations & jury		2 000 €
Hébergement			
(une à deux nuits selon l'éloignement). Etudiants extérieurs	160 Pers	15,5€/pers	4 960 €
(une à deux nuits selon l'éloignement). Enseignants + Jury	70 Pers	70€/pers	9 800 €

<u>Budget prévisionnel</u>	
<u>Recettes</u>	
Université	12 700 €
Inscriptions enseignants	2 200 €
Inscriptions étudiants	4 500 €
Participation IUT	2 000 €
Participation UFC	4 000 €
Partenariats privés	30 660 €
EDF	5 000 €
Crédit agricole	4 000 €
Caisse des dépôts et consignations	21 660 €
Partenariats publics	6 000 €
Ville de Belfort	3 000 €
Conseil général	3 000 €

Total			49 360 €
--------------	--	--	-----------------

Total	49 360 €
--------------	-----------------

ENT n°	Département de la formation	Niveau de diplôme	Intitulé de la formation	Porteur de projet	Titre du Projet	Axe(s) de développement du projet	Demande récurrente	durée du projet	montant global	demande BQF	avis UFR	avis dept	avis de la commission	montant alloué par CFVU	Montant complémentaire attribué BQF 15 AVRIL 2014	observations	
SLHS - ST - STGI 5 de SLHS	Géographie et aménagement (SLHS) Histoire de l'art et archéologie (SLHS) Géosciences (ST) Sciences de la vie (ST) Sciences de la vie et environnement (STGI) Département Multimédia et Info (STGI)	Licence pro Licence Master	Licence Géo et aménagement Master géo - aménagement - environnement, ISA Licence Histoire de l'art Master ACTE Licence-Master CMI géologie appliquée LP métiers du diagnostic, de la gestion... Master Gestion Durable Master Informatique	François-Pierre TOURNEUX	Acquisition d'une licence CAMPUS ARC-GIS	1. Qualité pédag des Masters 2. Pédagogie numérique et TICE 3. Autre, préciser : mutualisation de moyens	non	36 mois	9000,00	5000,00		Très favorable	A	4 000 €		Très bon projet, apprécié pour sa transversalité.	
CMI 4 de STGI et 1 de ST	Département d'électronique - Département d'automatique - Département de géologie - Département de mécanique - Département de physique - Département Sciences de la vie et environnement	Licence	4 CMI CMI Mécanique, Structures et systèmes intelligents (S-CUBE)- CMI Physique - Photonique, Micro et Nanotechnologies, Temps-Fréquence (PICS) - CMI Géologie appliquée - CMI Environnement et territoire	Gérard DUPUIS et Pascale BRENET	Atelier de créativité - CMI et PEPITE - Week-end réCréation en partenariat avec SAFRAN et SAINT GOBAIN	1. Attractivité pédag des formations 2. Professionnalisation 3. Innovation 4. Autre, préciser : développement des relations industrielles	non	2,5 jours	11562,00	3000,00		Très favorable	A	1 000 €		Très bon projet mais il faut penser aux financements parallèles possibles pour les CMI.	
ST - IUT BV 9 de ST	Département de chimie	Licence pro Master	Master Formulation et traitements de surface 1ere et 2ème année (FTS); Licence pro Traitement de surface et Gestion environnementale DUT Chimie option matériaux	Claudine FILIATRE	Participation au salon MIDEST 2014 + Elaboration de trophée	1. Attractivité pédag des formations 2. Qualité péda des masters 3. Pédagogie numérique et TICE 4. Professionnalisation 5. Innovation	non	12 mois	4 000,00	2 000,00		Très favorable	A	1 000 €		Très bon projet.	
SLHS - ST 13 de ST et 3 de SLHS	Département de Psychologie et Département des Sciences de la Vie	Licence Master	Licence 3 de Psychologie Master 1 Physiologie, Neurosciences et Comportement	Jean-Louis MILLOT	Formation à partir de la pratique en L3 de Psychologie et en M1 de Neurosciences	1. Attractivité pédag des formations 2. Qualité pédag des Masters 3. Innovation	non	12 ans	4259,12	2859,12		Très favorable	A	1 500 €		Très bon projet pour lequel la commission d'expertise estime qu'il faut augmenter la contribution des neurosciences.	
														12 859 €	7 500 €	0 €	

ENT n°	Département de la formation	Niveau de diplôme	Intitulé de la formation	Porteur de projet	Titre du Projet	Axe(s) de développement du projet	Demande récurrente	durée du projet	montant global	demande BQF	avis UFR	avis dept	avis de la commission	montant alloué par CFVU	Montant complémentaire attribué BQF 15 AVRIL 2014	observations	
IUT 90 1	Gestion Administrative et Commerciale des Organisations	DUT	DUT GACO DUT Tech de Co	David MARKEZIC	Pigé 2015 - Définition du Profil International du Gestionnaire Ecoresponsable	1. Attractivité pédag des formations 2. Professionnalisation 3. Innovation 4. Autre, préciser : Développement durable	non	12 mois sur 2014	18 400,00	2 500,00	TF 1/14	Très favorable	A	2 500 €		Très bon projet.	
2	Informatique	DUT Licence professionnelle	DUT Informatique et Licence SIL TeProW	Ingrid COUTURIER	Balladodiffusion pour langue vivante	1. Attractivité pédag des formations 2. Pédagogie numérique et TICE	non	18 mois	6 000,00	4 000,00	TF 2/14	Très favorable	C	0 €		Projet non soutenu car une réflexion globale est en cours à l'échelle de l'UFC sur l'ensemble des langues.	
3	Mesures Physiques	Licence professionnelle	Licence professionnelle Disométrie et Radioprotection médicales	Régine GSCHWIND	Formation Assurance Qualité : Méthode ORION	1. Professionnalisation	non	1 journée	2 217,00	1 000,00	TF 3/14	Favorable	C	0 €		Projet non soutenu car le BQF ne peut servir à financer des interventions de professionnels.	
4	Département Réseaux et Télécommunications	DUT	DUT Réseaux et Télécoms	Isabelle LAFORGUE	Réussir son embauche	1. Professionnalisation	non	1 mois	1 360,00	600,00	TF 4/14	Favorable	A	160 €		Financement partiel car le BQF ne peut servir à financer des interventions de professionnels.	
5	Département Gestion Administrative et Commerciale des Organisations - Réseaux et télécommunications - Techniques de commercialisation	DUT Licence professionnelle	GACO - RT - TC	Alphonse M'Boukou	Les Négociales	1. Professionnalisation	non	3 jours	3 141,30	1 600,00	TF 5/14	Très favorable	B	650 €		Financement des inscriptions sur 2014. A représenter en 2015, sans les heures de rémunérations des professionnels car le BQF accordé en 2014 doit être obligatoirement dépensé en 2014.	
6	Réseaux et Télécoms	DUT	Réseaux et Télécoms	Gérard CECE	Organisation d'un LAN nationale	1. Attractivité pédag des formations	non	4 mois	1 050,00	700,00	TF 6/14	Favorable	B	300 €		Le BQF 2014 ne peut servir à financer un déplacement à Paris qui a eu lieu en sept 2013.	
7	Réseaux et Télécoms	DUT	Réseaux et Télécoms	Christophe VANSTRACEELE	Journée "Sécu"RT"	1. Attractivité pédag des formations	oui	3 mois	1 050,00	700,00	TF 7/14	Favorable	B	300 €	125 €	Bon projet, malgré récurrence.	
8	Mesures Physiques	DUT	Informatique d'instrumentation	Younes MAKOUDI	Arduino : pour une participation active des étudiants à leur propre formation	1. Attractivité pédag des formations	non	12 mois	1 500,00	750,00	TF 8/14	Favorable	A	750 €		Très bon projet.	
9	Réseaux et télécommunications	Licence professionnelle	Licence CART	Christine BOLOU-CHIARAVALLI	Secouriste du travail	1. Professionnalisation	non	1 mois	550,00	300,00	TF 9/14	Favorable	A	300 €		Très bon projet.	
10	Réseaux et télécommunications	DUT	DUT Réseaux et Télécommunications	Christine BOLOU-CHIARAVALLI	Un portrait pour mon CV	1. Pédag numérique et TICE 2. Professionnalisation	non	2 mois	1 009,00	750,00	F 10/14	Favorable	A	650 €	100 €	Très bon projet pour lequel la commission aimerait que le service Stage-emploi soit associé dans la démarche.	
11	Carrières sociales	DUT	Gestion urbaine	Igor AGBOSSOU et John-Pol PIERREL	De la smart city à la ville agile : conception de kits d'intervention urbaine	1. Attractivité pédag des formations 2. Pédagogie numérique et TICE 3. Professionnalisation 4. Innovation	non	24 mois	5 500,00	2 000,00	F 11/14	Très favorable	B	1 000 €	125 €	Bon projet mais qui aurait nécessité des précisions sur le budget (devis, détail de calcul...)	
12	Génie Civil - Construction durable	DUT	Génie Civil - Construction durable	Valérie LEPILLER	Voyage d'études à Bruxelles pour 40 étudiants et 4 accompagnateurs	1. Attractivité pédag des formations	non	5 jours	7 530,00	1 500,00	F 12/14	Très favorable	A	1 000 €	125 €	Très bon projet.	
13	Département Gestion Administrative et Commerciale des Organisations	Licence professionnelle	Attaché au Développement International des Organisations ADIO	Bruno VANARDOIS et Monique MOUGIN	Rencontre avec un parlementaire européen et découverte des institutions européennes	1. Attractivité pédag des formations 2. Professionnalisation	non	1 journée	847,73	400,00	F 13/14	Très favorable	A	400 €		Très bon projet.	
14	Département Gestion Administrative et Commerciale des Organisations	Licence professionnelle	Attaché au Développement International des Organisations ADIO	Bruno VANARDOIS	Participation à un salon à l'étranger	1. Attractivité pédag des formations 2. Professionnalisation	non	3 jours	11 975,00	4 000,00	F 14/14	Très favorable	B	0 €		Très bon projet mais qui manque de précisions et budget. Classé 14ème par la composante.	
														20 800 €	8 010 €	475 €	

ENT n°	Département de la formation	Niveau de diplôme	Intitulé de la formation	Porteur de projet	Titre du Projet	Axe(s) de développement du projet	Demande récurrente	durée du projet	montant global	demande BQF	avis UFR	avis dept	avis de la commission	montant alloué par CFVU	Montant complémentaire attribué BQF 15 AVRIL 2014	observations	
IUT 25	1	HSE (Site de Vesoul)	DUT	DUT Hygiène, Sécurité, Environnement	Elisabeth PERRIN	Accompagnement Bac Technos	1. Attractivité pédagog des formations 2. Professionnalisation	non	Illimitée	2 500,00	1 700,00	Très favorable 1/4	Très favorable	A	1 000 €	125 €	Très bon projet - INVESTISSEMENT
	2	Département Génie Industriel et Maintenance	DUT Licence professionnelle	DUT Génie Industriel et Maintenance LP Maintenance des systèmes pluritechniques	Sandrine Andryinski	Partenariat Marine Nationale (déplacement base navale de Toulon)	1. Attractivité pédagog des formations 2. Professionnalisation	non	3 jours	3 800,00	1 500,00	favorable 3/4	Très favorable	A	1 000 €	125 €	Très bon projet.
	3	Département Génie Mécanique en lien avec le département d'enseignement d'électronique (Emile Carry - UFR ST) En lien avec le service Sciences Arts et Culture (C. Dupouët)	DUT Licence professionnelle	DUT GMP, LP Micro-Procédés et Process Numériques	Jean-Emmanuel LAFARGE	Pédagogie active - Atelier de Mécatronique	1. Attractivité pédagog des formations 2. Pédagogie numérique et TICE 3. Professionnalisation 4. Innovation	non	12 mois	6 350,00	2 000,00	favorable 4/4	Très favorable	A	1 200 €	125 €	Très bon projet.
	4	Département Chimie	DUT Licence professionnelle	DUT Chimie, DUT GMP, LP TSGE, LP AC	Michel REBETEZ	Interactivité numérique projet novateur pour essayer de réduire l'échec en 1ère année	1. Attractivité pédagog des formations 2. Pédagogie numérique et TICE 3. Innovation	non	12 mois	4 075,00	3 000,00	classé 2/4	Très favorable	A	3 000 €		Très bon projet considéré comme de l'investissement au vu du devis présenté (1 maquette de 32 boîtiers).
														8 200 €	6 200 €	375 €	

ENT n°	Département de la formation	Niveau de diplôme	Intitulé de la formation	Porteur de projet	Titre du Projet	Axe(s) de développement du projet	Demande récurrente	durée du projet	montant global	demande BQF	avis UFR	avis dept	avis de la commission	montant alloué par CFVU	Montant complémentaire attribué BQF 15 AVRIL 2014	observations	
UFR SMP	1	Pharmacie - Filière Industrie	Licence	DFGSP2 (L2) DFGSP3 (L3) DFASP1 (M1)	Yann PELLEQUER	Visite d'une entreprise pharmaceutique : Baxter	1. Attractivité pédagog des formations 2. Professionnalisation	non	1 journée	916,00	700,00	Très favorable	Très favorable	A	700 €		Très bon projet.
	2		Master	Diplôme de formation approfondie en Sciences Médicales et Diplôme de formation approfondie en Sciences Pharmaceutiques	Gilles CAPELLIER	L'évaluation formalisée des stages hospitaliers au service de l'apprentissage	1. Attractivité pédagog des formations 2. Qualité pédagog des Masters 3. Pédagogie numérique et TICE 4. Professionnalisation 5. Innovation	non	18 mois	34 500,00	18 500,00	Très favorable	Très favorable	A	6 000 €		Très bon projet. Cependant, le BQF ne peut servir à financer de la masse salariale.
	3	Centre de simulation en santé Medsim	Master 2ème cycle Doctorat d'Etat 3ème cycle	2ème et 3ème cycles des études médicales (Master / DES)	Sébastien PILI-FLOURY	Amélioration de la qualité de la formation en simulation par la mise en place d'un système audio-visuel	1. Attractivité pédagog des formations 2. Qualité pédagog des Masters 3. Pédagogie numérique et TICE	non	12 mois	2 852,60	2 852,60	Très favorable	Très favorable	A	2 000 €	125 €	Très bon projet. Le BQF ne peut financer un projet à 100%.
	4	Médecine 3ème cycle	Licence professionnelle, Master, 3ème cycle Médecine et Formation continue DU	Formation aux situations de télé-médecine	Thierry MOULIN	Scénario "Télé-médecine" Appliqué en Réalité et Simulé (STARS)	1. Pédagogie numérique et TICE 2. Professionnalisation 3. Innovation	non	18 mois	36 100,00	17 600,00	Très favorable		A	5 000 €	125 €	Très bon projet. Cependant, le BQF ne peut servir à financer de la masse salariale ou de l'investissement.
														39 653 €	13 700 €	250 €	

ENT n°	Département de la formation	Niveau de diplôme	Intitulé de la formation	Porteur de projet	Titre du Projet	Axe(s) de développement du projet	Demande récurrente	durée du projet	montant global	demande BQF	avis UFR	avis dept	avis de la commission	montant alloué par CFVU	Montant complémentaire attribué BQF 15 AVRIL 2014	observations		
UFR SLHS	1	Histoire de l'art et archéologie	Licence Master	Licence Histoire et l'art et archéologie ; Master Histoire - Histoire de l'art M1 . Master Grandes mutations culturelles et artistiques M2	Sophie MONTEL	Inventaire raisonné des périodiques d'Histoire de l'art du Pavillon	1. Qualité pédagog des Masters 2. Pédagogie numérique et TICE 3. Professionnalisation	non	1 mois	2420,97	1720,97		Très favorable	B	0 €		Le projet est intéressant mais le BQF ne peut servir à financer de la masse salariale.	
	2	Département de psychologie	Master	Master de Psychologie	Denis MELLIER	Dispositif initial d'accueil groupal pour l'année de professionnalisation des psychologues (Diagapp)	1. Attractivité pédagog des formations 2. Qualité pédagog des Masters 3. Professionnalisation 4. Innovation 5. Autre, connaissance du groupe	non	1,5 jours	4272,00	2800,00		Très favorable	A	850 €		Bon projet que le BQF propose de financer hors prestation professionnelle.	
	4	Département d'Histoire Départements associés dans le cadre de l'équipe de recherche	Licence Master	Formation, recherche et professionnalisation en sciences de l'Antiquité	Guy LABARRE	SHED, Sources, Histoire et Editions	1. Attractivité pédagog des formations 2. Qualité pédagog des Masters 3. Professionnalisation	non	12 mois	4894,00	3894,00		Très favorable	A	2 500 €	125 €	Très bon projet qu'il n'est possible de soutenir à hauteur de ce qui est demandé. Optimisation du nombre d'intervenants ?!	
	6	Département d'Espagnol et Portugais de l'UFC	Autre : PRES Agrégation interne d'Espagnol	Langue Littérature Civilisation Etrangères - LLCE, Préparation à l'Agrégation Interne d'Espagnol	Aurélien DENEY	Renforcement de la Préparation à l'Agrégation Interne d'Espagnol	1. Attractivité pédagog des formations 2. Pédagogie numérique et TICE	non	8 mois	7660,00	3860,00		Très favorable	C	0 €		Projet à déposer dans le cadre du BQF UFC-UB 2014.	
	7	Sciences du langage	Master	Master Sciences du langage spécialité Discours Texte Communication	Andrée CHAUVIN-VILENO	Promouvoir les ouvertures professionnelles	1. Attractivité pédagog des formations 2. Qualité pédagog des Masters 3. Professionnalisation	oui	12 mois	7765,00	4915,00		Très favorable	A	1 300 €	125 €	Bon projet que le BQF soutient partiellement. Si nécessaire, voir pour réduire le nombre d'actions.	
	8	Arts du spectacle	Autre : DEUST	DEUST Théâtre	Guillaume DUJARDIN	Création de spectacles au festival de Caves	1. Attractivité pédagog des formations 2. Professionnalisation 3. Innovation	non	5 mois	7450,00	3500,00		Très favorable	A	3 000 €	125 €	Très bon projet.	
	9	Département d'allemand	Licence 1,2,3	Langues Littératures Civilisations Etrangères	Bénédicte ABRAHAM	Voyage d'études à Marbach am Neckar : visite du musée de la littérature allemande, visite du musée Schiller et visite de la maison natale de Friedrich Schiller	1. Attractivité pédagog des formations 2. Qualité pédagog des Masters	non	1 journée	1643,00	800,00		Très favorable	A	400 €	125 €	Très bon projet.	
															21 490 €	8 050 €	500 €	

ENT n°	Département de la formation	Niveau de diplôme	Intitulé de la formation	Porteur de projet	Titre du Projet	Axe(s) de développement du projet	Demande récurrente	durée du projet	montant global	demande BQF	avis UFR	avis dept	avis de la commission	montant alloué par CFVU	Montant complémentaire attribué BQF 15 AVRIL 2014	observations
--------	-----------------------------	-------------------	--------------------------	-------------------	-----------------	-----------------------------------	--------------------	-----------------	----------------	-------------	----------	-----------	-----------------------	-------------------------	---	--------------

UFR S.JEPG	1	Droit	Master	Master 2 Droit privé général	Nathalie Martial-Braz et Fabienne Terryn	Déplacement à la Cour de Cassation	1. Attractivité pédag des formations 2. Qualité pédag des Masters 3. Professionnalisation	non	1 mois	2 860,00	2 500,00	favorable classé 1/4	favorable	A	2 000 €	125 €	Très bon projet dont la qualité rédactionnelle a été soulignée par la commission.
	2	Droit	Master	Master Droit public / Master AES spécialité Action politique et politiques publiques	Matthieu Houser	Déplacement au Parlement européen	1. Attractivité pédag des formations 2. Qualité pédag des Masters 3. Professionnalisation	non	une journée	2 132,00	1 500,00	favorable classé 2/4	favorable	A	1 300 €	125 €	Très bon projet.
	3	Economie	Licence	Licence d'Economie-Gestion	Eve-Angéline LAMBERT	Développement des projets tutorés en L2	1. Attractivité pédag des formations 2. Professionnalisation 3. Autre : dvlpmnt des capacités d'initiative et de travail en gpe	non	6 mois	3 000,00	2 000,00	favorable classé 3/4	favorable	B	1 800 €	125 €	Très bon projet.
	4	Droit	Master	Droit de l'emploi et des relations sociales	Ch. Mathieu	Les aspects économiques de la loi du 14 juin 2013	1. Attractivité pédag des formations 2. Qualité pédag des Masters 3. Professionnalisation	non	6 mois	1 100,00	1 100,00	favorable classé 4/4	favorable	B	1 000 €		Le BQF n'est pas prévu pour financer 100% d'un projet. Très bon projet.
										7 100 €				6 100 €	375 €		

UFR STGI	ENT n°	Département de la formation	Niveau de diplôme	Intitulé de la formation	Porteur de projet	Titre du Projet	Axe(s) de développement du projet	Demande récurrente	durée du projet	montant global	demande BQF	avis UFR	avis dept	avis de la commission	montant alloué par CFVU	Montant complémentaire attribué BQF 15 AVRIL 2014	observations
	1	M2I : Multimédia et Informatique	DUT Master	Master "Produits et Services Multimédia	François SPIES	Innovations dans le domaine de l'informatique mobile	1. Attractivité pédag des formations 2. Qualité pédag des Masters 3. Pédagogie numérique et TICE 4. Innovation	non	12 mois	12419,00	5419,00		Favorable	A	1 500 €	125 €	Très bon projet.
	2	Département des Sciences Louis Néel - Belfort	Master	Master Energie Spécialité Ingénierie Thermique et Energie - Spécialité EE	J.C. ROY	Rencontres Etudiants Master - Professionnels des métiers de l'Energie	1. Professionnalisation	oui	12 mois	5500,00	5000,00			B	1 500 €	125 €	Très bon projet, malgré la récurrence. Il faut chercher davantage de co-financement.
	3	LEA	Master	Master Langues et Commerce Electronique	Violeta ROXIN	Journée du e-commerce	1. Attractivité pédag des formations 2. Professionnalisation	non	1 journée	5250,00	1500,00		Très favorable	A	1 000 €	125 €	Très bon projet.
										11 919 €				4 000 €	375 €		

UFR des SPORTS	ENT n°	Département de la formation	Niveau de diplôme	Intitulé de la formation	Porteur de projet	Titre du Projet	Axe(s) de développement du projet	Demande récurrente	durée du projet	montant global	demande BQF	avis UFR	avis dept	avis de la commission	montant alloué par CFVU	Montant complémentaire attribué BQF 15 AVRIL 2014	observations
	1	Master STAPS spécialités APAS, DCTSL, EMIS	Master	Master STAPS	Nicolas TORDI	Activités de moyenne montagne	1. L'attractivité pédagogique des formations 2. Qualité pédagogiques des Masters 3. Professionnalisation	non	12 mois	14 600,00	13 300,00			A	3 000 €	125 €	Très bon projet.
	2		Licence professionnelle Licence	Licence Management du Sport Licence Pro DSMS	Frédéric GUYON	Stages de "Training management"	1. L'attractivité pédagogique des formations 2. Professionnalisation 3. Innovation	non	12 mois	19 000,00	11 000,00			A	2 000 €	125 €	Très bon projet.
										24 300 €				5 000 €	250 €		

UFR ST	ENT n°	Département de la formation	Niveau de diplôme	Intitulé de la formation	Porteur de projet	Titre du Projet	Axe(s) de développement du projet	Demande récurrente	durée du projet	montant global	demande BQF	avis UFR	avis dept	avis de la commission	montant alloué par CFVU	Montant complémentaire attribué BQF 15 AVRIL 2014	observations
	2	Informatique	Licence pro Master	(1) LP SIL Conception et développement Orienté Objet d'application Multi-Tiers (2) Master Informatique	Nicolas JANEY	Interactivité Visioconférence - Conférences Innovation Informatique	1. Pédagogie numérique et TICE 2. Professionnalisation 3. Innovation	non	12 mois	1 700,00	1 000,00		Très favorable	A	500 €	125 €	Très bon projet. La commission souhaite préciser que le matériel devra être mis à disposition de l'UFR quand il n'est pas utilisé.
	3	Département de Mathématiques de l'UFR ST	Master	Master MEEF, parcours mathématiques	Anne-Marie AEBISCHER	Améliorer l'attractivité de la formation et renforcer son double caractère universitaire et professionnel	1. L'attractivité pédagogique des formations 2. Professionnalisation 3. Autre, préciser : Développement de fonds documentaire	non	12 mois	9 380,00	4 320,00		Très favorable	A	1 500 €	125 €	Très bon projet.
	4	Département de Mathématiques	Master	Master Mathématiques et Applications Spécialité Modélisation Statistique	Clément DOMBRY	Professionnalisation du Master Modélisation Statistique	1. L'attractivité pédagogique des formations 2. Qualité pédagogiques des Masters 3. Professionnalisation	non	12 mois	6 800,00	4 400,00		Très favorable	A	1 500 €	125 €	Très bon projet.
	5	Mathématiques	Master	Master Mathématiques et Applications Spécialité Mathématiques approfondies	Christian LE MERDY	Découverte de l'oral de l'agrégation de Mathématiques	1. L'attractivité pédagogique des formations 2. Professionnalisation	non	12 mois	3 190,00	2 430,00		Très favorable	A	750 €	125 €	Très bon projet.
	6	Département de physique et de chimie	Master	Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - parcours physique-chimie	Gil FANJOUX	Déplacement de formateurs aux épreuves d'admission du CAPES de sciences-physiques	2. Qualité pédagogique des Masters	non	1 jour	660,00	660,00		Très favorable	A	330 €	125 €	Très bon projet mais le BQF ne peut contribuer à hauteur de 100% du budget.
	7	Physique-électronique	Licence	Licence 3 physique	Jérôme SALVI	Simulation hyperfréquence d'un cristal photonique 1D à l'aide de câbles coaxiaux	Autre, préciser : aide financière pour un TE	non	5 mois	600,00	600,00		Très favorable	C	0 €		Difficile de financer un projet pour 2 étudiants. A représenter en 2015 si développement d'un nouveau TP.
	8	Physique	Master	Master Physique, physique numérique (P2N)	Pierre JOUBERT	Stage d'observation et de détection dans un observatoire astronomique	1. L'attractivité pédagogique des formations 2. Qualité pédag des Masters	non	12 mois	3 500,00	2 500,00		Très favorable	A	1 250 €	125 €	Très bon projet.
	10	Chimie	Licence	Licence Physique-Chimie	Jean-Emmanuel GROETZ	Visite du site scientifique (CERN, Genève)	1. L'attractivité pédagogique des formations	oui	1 jour	680,00	680,00		Très favorable	C	0 €		La commission BQF ne soutient pas ce projet qui est récurrent et demande un financement à 100 %.
	11	Groupe Automatique et Productive	Licence pro	LP ARIA	Christophe PERRARD	Formation Roboticien Stäubli	1. L'attractivité pédagogique des formations 2. Professionnalisation 3/4	non	1 semaine	5 202,00	3 500,00		Extrêmement favorable	A	1 750 €	125 €	Très bon projet que le BQF ne peut soutenir à hauteur de la demande. Voir si l'apprentissage peut augmenter sa prise en charge.

12	Mécanique et Génie mécanique	Licence pro	Licence professionnelle Eco-Design	Emmanuelle JACQUET	Eclairer les formations ECO-DESIGN et ECO-CONCEPTION de l'UFC	1. L'attractivité pédagogique des formations 2. Professionnalisation	non	10 mois	7 100,00	3 540,00		Très favorable	A	1 540 €	125 €	Très bon projet.
14	Département des Sciences de la Vie	Licence professionnelle	Licence professionnelle de Biotechnologie "Méthodologies pour le diagnostic moléculaire et cellulaire"	Michaël BOYER-GUITTAUT et Gilles DESPOUY	Mise en place d'enseignement pédagogiques théoriques et pratiques spécifiques	1. L'attractivité pédagogique des formations 2. Innovation	non	1 an	4 690,00	3 000,00		Très favorable	C	0 €		Projet non soutenu car hors cadre BQF; il s'agit d'investissement.
15	Sciences de la vie	Master	Master Ecosystèmes et environnement (QuEST et ECoS)	Eric Lucot	Ecole de terrain bassins versants	Qualité péda des master (1) Professionnalisation (2)	non	10 mois	9 200,00	4 400,00		Très favorable	A	2 200 €	125 €	Très bon projet mais le BQF ne peut contribuer au financement des 34 journées.
16	DMGM	Licence professionnelle éco-design Licence Mécanique Master éco-conception CMI Mécanique-EEA	Mécanique, éco-conception (et éco design)	Eric DESCOURVIERES	Construction d'une pirogue à voile par l'expérimentation de la mécanique des fluides	L'attractivité péda : JPO, CMI Qualité péda : éco-conception, et Lméca Pédagogie num : par visioconférence planétaire Prof : stage de master 2 Labo e/se Innovation : thématique d'actualité, lien avec l'industrie Autre : collaboration avec la Polynésie Française, vivier CMI	Non mais fera surement l'objet d'un BQF en 2015	12 mois	13 600,00	5 000,00		Très favorable	C	0 €		Très beau projet mais peu soutenu par la composante.
										36 030 €			11 320 €	1 125 €		

ESPE	ENT n°	Département de la formation	Niveau de diplôme	Intitulé de la formation	Porteur de projet	Titre du Projet	Axe(s) de développement du projet	Demande récurrente	durée du projet	montant global	demande BQF	avis UFR	avis dept	avis de la commission	montant alloué par CFVU	Montant complémentaire attribué BQF 15 AVRIL 2014	observations
	1		Master	Master MEEF - Second degré - Professeur documentaliste	S. GUYON et V. LONCHAMPT		1. Qualité péda des masters 2. Professionnalisation	non	1 journée	650,00	650,00	Très favorable		A	500 €		Très bon projet mais le BQF ne finance pas 100% du projet.
										650 €			500 €	0 €			

ISIFC	ENT n°	Département de la formation	Niveau de diplôme	Intitulé de la formation	Porteur de projet	Titre du Projet	Axe(s) de développement du projet	Demande récurrente	durée du projet	montant global	demande BQF	avis UFR	avis dept	avis de la commission	montant alloué par CFVU	Montant complémentaire attribué BQF 15 AVRIL 2014	observations
	1	Génie Biomédical	Diplôme d'ingénieur	Ingénieur en génie biomédical	Nadia BUTTERLIN	Renforcement de la connaissance du milieu professionnel biomédical	1. Professionnalisation	non	4 mois	3 965,00	2 500,00	Très favorable	Très favorable	A	800 €	125 €	Très bon projet mais le BQF ne peut soutenir à hauteur de ce qui est demandé.
										2 500 €			800 €	125 €			

BUDGET BQF 2014 : 70.200 €
57 projets déposés - 48 projets financés

MONTANT TOTAL DES DEMANDES	185 500,69 €	
MONTANT TOTAL DES ENVELOPPES CFVU	71 180,00 €	3 850,00 €

Campagne des Unités d'enseignement libres – Avril 2014

Eléments de cadrage

Les unités d'enseignement libres (UEL) sont des enseignements que les étudiants peuvent suivre en plus des UE de leur formation. Elles doivent être organisées de telle sorte qu'un maximum d'étudiants puisse les suivre (soirée, week-end ou vacances universitaires).

Elles sont proposées à tous les étudiants en présentiel, inscrits dans un diplôme national.

Elles peuvent avoir des formats variables.

Elles permettent l'octroi d'ECTS (ex : 3 ECTS pour 24 à 30 h de présentiel) et/ou d'un bonus de maximum 0,20 sur la moyenne du semestre (sauf étudiant en PACES/APEMR qui ne peuvent obtenir de bonus).

Il est nécessaire de prévoir un responsable d'UEL (enseignant-chercheur).

Chaque UEL ne peut être suivie qu'une seule fois dans le parcours de l'étudiant mais un étudiant peut suivre plusieurs UEL par semestre. Il pourra cependant bénéficier d'un seul bonus de maximum 0,2 point sur sa moyenne du semestre.

Le financement de ces UE doit être assuré par la composante ou le service qui la propose.

Calendrier 2014 :

1. Prendre rdv avec Frédéric Muyard et Elodie Belle pour présentation du projet d'UEL avant le 13 juin 2014.
2. Envoi fiche UE jointe à l'adresse secretariat-vpcevu@univ-fcomte.fr le 13 juin 2014 au plus tard.



Fiche du programme 12731400003

de l'Université Franche Comte (UFR SMP) UFC

Description du programme:

Référence Programme OGDPC	1,2731400003
Titre du programme	formation pharmacie vétérinaire pour les animaux de compagnie
Référence organisme	
Lien sur votre site: http://	http://formations.univ-fcomte.fr/ws?_profil=ufc&_cmd=getFormation&_oid=CDM-PROG14801&redirect=voir

Catégories professionnelles :

1. Pharmacien

- o *Pharmacien titulaire d'officine*
- o *Pharmacien adjoint d'officine*
- o *Pharmacien hospitalier*
- o *pharmacien industriel/répartiteur*

Orientation

1. Orientations n°6: contribuer à la formation professionnelle continue définie à l'article L6311-1 du code du travail. S'inscrivent dans cette orientation les programmes de développement professionnel continu ayant notamment pour objectifs
- o *l'adaptation et de développement des compétences des salariés définies à l'article L. 6313-3 du code du travail*

Type de programme | présentiel

Méthodes

1. Pédagogique ou cognitive

**En groupe*

o formation présentielle (congrès scientifique, séminaire, colloque, journée, atelier, formation interactive, formation universitaire...)

2. Analyse des pratiques

**Revue de dossiers et analyse de cas*

o groupe d'analyse de pratiques, staff des équipes médico-soignantes ou médico-techniques, pratiques réflexives sur situations réelles

Mode d'exercice du participant	Libéral Salarié CDS Salarié non CDS (y compris hospitalier)
Année de début du programme	2014
Durée	Annuelle
Résumé (500 caractères max.)	Le manque de connaissances spécifiques concernant la physiologie des animaux de compagnie, ainsi que leurs pathologies pose parfois un problème au pharmaciens d'officine qui doit pouvoir apporter un conseil vétérinaire. Acquérir les connaissances de base sur les animaux de compagnie : la physiologie la nutrition la pathologie
Recommandation de l'organisme	
Pré-requis	
Nombre d'étapes	3
Concepteur dn programme	Docteur (Mme) DEVAUX Sylvie
Nombre total prévisionnel de participants au programme	40
Prix de vente du programme pour un participant :	690€
Coût total pour l'OGDPC pour un participant :	1349.8 €
Forfait versé par l'OGDPC :	pour l'organisme: 689.8 € pour le PS : 660 €
Nombre de participants maxi par session	40

Les étapes:

Etape 1			
Format	Présentiel	Durée (en jours)	10.5
Titre	analyse des besoins et des pratiques en matière de pharmacie vétérinaire		
Description	Cette première étape permet de faire un point sur l'ensemble des pratiques professionnelles des participants avant la formation		

Etape 2			
Format	Présentiel	Durée (en jours)	14.0
Titre	Apport de connaissances sur le sujet		
Description	Apport de connaissances et retour sur les pathologies les plus fréquemment rencontrées. Comment conseiller? Et quels conseils apporter face aux différentes problématiques?		

Etape3			
Format	Présentiel	Durée (en jours)	10.5
Titre	évaluation des impacts de formation		
Description	Faire le bilan sur l'évolution des pratiques professionnelles constatées par les professionnels de santé. Est-ce que grâce à la formation, les participants se sentent plus à l'aise pour apporter un conseil et appuyer leurs choix ? Comment leurs conseils ont évolué et ont été enrichi?		



Fiche du programme 12731400002

Organisme Université Franche Comte (UFR SMP) UFC

Description du programme:

Référence Programme OGDPC	12731400002
Titre du programme	formation diététique. nutrithérapie et nutraceutique
Référence organisme	
Lien sur votre site: http://	http://formations.univ-fcomte.fr/ws?_profil=ufc&_cmd=getFormation&_oid=CDM-PROG14747&redirect=voir

Catégories professionnelles :

1. Paramédicaux

- o Diététicien
- o Préparateur en pharmacie

2. Pharmacien

- o Pharmacien titulaire d'officine
- o Pharmacien adjoint d'officine
- o Pharmacien hospitalier
- o pharmacien industriel/répartiteur

Orientation

1. Orientations n°2 : contribuer à l'amélioration de la relation entre professionnels de santé et patients. S'inscrivent dans cette orientation les programmes de développement professionnel continu ayant notamment pour objectifs
- o le développement de l'irifonnation et de l'autonomie du patient

Type de programme | présentiel

Méthodes

1. Pédagogique ou cognitive

*En groupe

o formation présentielle (congrès scientifique, séminaire, colloque, journée, atelier, formation interactive, formation universitaire...)

2. Analyse des pratiques

*Revue de dossiers et analyse de cas

o groupe d'analyse de pratiques, staff des équipes médico-soignantes ou médico-techniques, pratiques réflexives sur situations réelles

Mode d'exercice du participant	Libéral Salarié CDS Salarié non CDS (y compris hospitalier)
Année de début du programme	2014
Durée	Annuelle
Résumé (500 caractères max.)	Sollicités pour donner des conseils sur les régimes et les produits spécialisés qu'ils sont amenés à distribuer, les pharmaciens sont de plus en plus confrontés aux problèmes de la nutrition. La recherche en nutrition se développe de plus en plus et le public a pris conscience de l'impact de la nutrition pour la santé et comment celle-ci peut arriver à prévenir voire même à guérir certaines pathologies. Aussi, les professionnels de santé (pharmaciens, médecins, etc) sont souvent sollicités dans ce domaine par des demandes de conseils où ils doivent faire preuve de compétences.
Recommandation de l'organisme	
Pré-requis	
Nombre d'étapes	3
Concepteur du programme	Docteur (Mme) DEVAUX Sylvie
Nombre total prévisionnel de participants au programme	40
Prix de vente du programme pour un participant :	910 €
Coût total pour l'OGDPC pour nn participant :	1349.8 €
Forfait versé par l'OGDPC :	pour l'organisme : 689.8 € pour le PS : 660 €
Nombre de participants maxi par session	40

Les étapes:

Etape 1			
Format	Présentiel	Durée (en jours)	10.5
Titre	Evaluation et analyse des besoins et des pratiques professionnelles		
Description	Cette première étape permet de faire un point sur l'ensemble des pratiques professionnelles des participants avant la formation.		

Etape 2			
Format	Présentiel	Durée (en jours)	19.0
Titre	Apport de connaissances sur le sujet		
Description	Apport de connaissances et retour sur les pathologies les plus fréquemment rencontrées. Comment conseiller? Et quels conseils apporter face aux différentes problématiques?		

Etape 3			
Format	Présentiel	Durée (en jours)	10.5
Titre	Évaluation des impacts de la formation		
Description	Faire le bilan sur l'évolution des pratiques professionnelles constatées par les professionnels de santé. Est-ce que grâce à la formation, les participants se sentent plus à l'aise pour apporter un conseil et appuyer leurs choix ? Comment leurs conseils ont évolué et ont été enrichi?		



Fiche du programme 12731300002

Université Franche Comte (UFR SMP) UFC

Descriptif du programme:

Référence Programme OGDPC	12731300002
Titre du programme	les professionnels de santé face à l'en- eur médicale : quels enjeux en réanimation?
Référence organisme	
Lien sur votre site: http://	http://psychologie.tmiv-fcomte.fr/download/section-psychologie/document/congres/plaquette_erreur_san

Catégories professionnelles :

L Paramédicaux

- o Aide-soignant
- o Audioprothésiste
- o Auxiliaire de puériculture
- o Diététicien
- o Ergothérapeute
- o Manipulateur d'électroradiologie médicale (ERM)
- o Masseur-kinésithérapeute
- o Opticien-lunetier
- o Pédicure-podologue
- o Préparateur en pharmacie
- o Psychomotricien
- o Technicien de laboratoire médical

2. Pharmacien

- o Pharmacien titulaire d'officine
- o Pharmacien adjoint d'officine
- o Pharmacien hospitalier
- o Pharmacien biologiste

3. Infirmiers

- o Infirmier Diplômé d'Etat (IDE)
- o Infirmier Anesthésiste Diplômé d'Etat (JADE)
- o Infirmier de Bloc Opératoire Diplômé d'Etat (!BODE)

4. Paramédicaux

- o Puéricultrice Diplômée d'Etat
- o Prothésiste
- o Préparateur en pharmacie hospitalière

Orientation

1. Orientations n°2 : contribuer à l'amélioration de la relation entre professionnels de santé et patients. S'inscrivent dans cette orientation les programmes de développement professionnel continu ayant notamment pour objectifs

- o la formation à la relation « professionnel de santé- patient » ou au << partenariat soignant-

soigné».

Type de programme	présentiel
Méthodes	
1. Pédagogique ou cognitive	
<i>*En groupe</i>	
° formation présentielle (congrès scientifique, séminaire, colloque, journée, atelier, formation interactive, formation universitaire...)	
2. Analyse des pratiques	
<i>* Gestion des risques</i>	
° analyse a priori des risques (analyse de processus, Analyse des modes de défaillances et de leurs effets : AMDE...)	
Mode d'exercice du participant	Libéral Salarié CDS Salarié non CDS (y compris hospitalier)
Année de début du programme	2013
Durée	Annuelle
Résumé (500 caractères max.)	Ce colloque international, organisé sous l'égide de la SRLF (Société de Réanimation de Langue Française), se propose de réunir sciences humaines et sociales, sciences médicales et juridiques afin de : • faire le point sur les connaissances acquises et les réflexions les plus récentes concernant l'erreur et son impact auprès des professionnels de santé, • discuter des enjeux d'une politique de prévention, de transparence et de gestion de l'erreur humaine au regard des dimensions humaines, relationnelles, éthiques et médico-légales
Recommandation de l'organisme	
Pré-requis	
Nombre d'étapes	3
Concepteur du programme	Madame Laurent Alexandra
Nombre total prévisionnel de participants au Programme	30
Prix de vente du programme pour un Participant :	180 €
Coût total pour l'OGDPC Pour un Participant :	0€
Forfait versé par l'OGDPC :	pour l'organisme : 0 € Pour le PS: 0€
Nombre de participants maxi par session	10

Les étapes:

!Etape 1

Format	Présentiel	!Durée (en jours)	10.5
Titre	l'erreur médicale en réanimation		
Description	lors de l'entrée en matière, différents, le point est fait sur l'erreur médicale à partir de la littérature et de différentes études réalisées en service de réanimation.		

Etape 2			
Format	Présentiel	!Durée (en jours)	10.5
Titre	Comment prendre en compte l'erreur médicale pour mieux la comprendre?		
Description	l'erreur médicale survient dans un contexte bien particulier et on aborde souvent sous l'angle de l'évaluation. Comment prendre en compte la dimension humaine? quels sont les impacts sur les saignants et les équipes?		

Etape 3			
Format	Présentiel	!Durée (en jours)	10.5
Titre	comment prévenir et comment transformer l'erreur en apprentissage?		
Description	La synthèse est faite suite à la formation et donne des pistes sur la prévention mais également sur comment transformer l'erreur en apprentissage.		



Fiche du programme 12731400001

Université Franche Comte (UFR SMP) UFC

61 Jc



à l'offi., 1

1. Paramédicaux

- o Aide-soignant
- o Audioprothésiste
- o Auxiliaire de puériculture
- o Diététicien
- o Ergothérapeute
- o Manipulateur d'électroradiologie médicale (ERM)
- o Masseur-kinésithérapeute
- o Opticien-lunetier
- o Pédicure-podologue
- o Préparateur en pharmacie
- o Psychomotricien
- o Technicien de laboratoire médical

2. Pharmacien

- o Pharmacien titulaire d'officine
- o Pharmacien adjoint d'officine
- o Pharmacien hospitalier
- o Pharmacien biologiste

3. Infirmiers

- o Infirmier Diplômé d'Etat (IDE)
- o Infirmier Anesthésiste Diplômé d'Etat (JADE)
- o Infirmier de Bloc Opératoire Diplômé d'Etat (IBODE)

4. Paramédicaux

- o Puéricultrice Diplômée d'Etat
- o Prothésiste
- o Préparateur en pharmacie hospitalière

Orientation

1. Orientation n° 1 : contribuer à l'amélioration de la prise en charge des patients. S'inscrivent dans cette orientation les programmes de développement professionnel continu ayant notamment pour objectifs

- o la promotion des actions de prévention ou de dépistage
- o la maîtrise des indications et contre-indications des actes diagnostics et thérapeutiques, des prescriptions en matière de médicaments, de dispositifs médicaux, d'examen biologiques, de

Type de programme	présentiel
Méthodes	
1. Pédagogique ou cognitive	
<i>*En groupe</i>	
° formation présentielle (congrès scientifique, séminaire, colloque, journée, atelier, formation interactive, formation universitaire...)	
2. Analyse des pratiques	
<i>*Revue de dossiers et analyse de cas</i>	
° groupe d'analyse de pratiques, staff des équipes médico-soignantes ou médico-techniques, pratiques réflexives sur situations réelles	
<i>* Indicateurs</i>	
° Suivi d'indicateurs	
Mode d'exercice du participant	Libéral Salarié CDS Salarié non CDS (y compris hospitalier)
Année de début du programme	2014
Durée	Annuelle
Résumé (500 caractères max.)	La dermocosmétologie est une discipline en pleine évolution et qui devient de plus en plus complexe. Le pharmacien est souvent sollicité dans ce domaine par des demandes de conseil où il doit faire preuve de compétences et il doit être capable de mener des actions de prévention et de dépistage.
Recommandation de l'organisme	
Pré-requis	
Nombre d'étapes	3
Concepteur du programme	Docteur (Mme) DEVAUX Sylvie
Nombre total prévisionnel de participants au programme	30
Prix de vente du programme pour un participant :	690€
Coût total pour l'OGDPC pour un participant :	0€
Forfait versé par l'OGDPC :	pour l'organisme : 0 € pour le PS : 0 €
Nombre de participants maxi par session	30

Les étapes:

Etape 1		
Format	Présentiel	Durée (en jours)

Description Cette première étape permet de faire un point sur l'ensemble des pratiques professionnelles des E artici2.3:1 -\l It la formati o n:

Etape 2	T:C:.....,.....1.....
Format.....	Présentiel(J f)!: e- E..i ours) j:4:.....:--:--
Titre	Apport de connaissances sur le sujet de la dermatocosmétologie appliquée à l'officine
Description.....	Apport de connaissances et retour sur les pathologies les plus fréquemment rencontrées. Comment conseiller? Et quels conseils apporter face aux différentes problématiques? Pointyur ! jll)I Ologie de la peau fait en début d'étape.
.i }=====:"..... 1

Format	:-[fi cntiel- =:=====]Q.ui C"!dour:;) :- =10.5 - ===== ...
Dict sect p=t.l.o=n=====	§valuation des impacts la for _!sm eldermocosmétoloaie
L	Faire le bilan sur l'évolution des pratiques professionnelles constatées par les professionnels de santé. Est-ce que grâce à la formation, les participants se sentent s à l'aise pour apporter un conseil et appuyer leurs choix ? Comment leurs seils ont évolué et ont été enrichi?

Nom de la composante : Centre de Télé-enseignement Universitaire	Calendrier 2014-2015									
Formation	Début de l'année	Fin des cours du S1	Période de la 1ère session d'examen du S1	Début du semestre 2	Période de la 1ère session d'examen du S2	Période de la session de rattrapage du S1	Période de la session de rattrapage du S2	Date prévisionnelle de publication des résultats (session de rattrapage)	fin d'année	Si Contrôle continu intégral le préciser
Cursus LICENCE	13 octobre 2014	25 janvier 2015	du 26 au 30 janvier 2015	02-févr-15	du 18 au 22 mai 2015	du 24 au 28 aout 2015	du 24 au 28 aout 2015	30/09/2015	30-sept-15	
Cursus MASTER	13 octobre 014	25 janvier 2015	du 26 au 30 janvier 2015	02-févr-15	du 18 au 22mai 2015	du 24 au 28 aout 2015	du 24 au 28 aout 2015	30/09/2015	30-sept-15	
Autres diplômes nationaux	13 octobre 2014	25 janvier 2015	du 26 au 30 janvier 2015	02-févr-15	du 18 au 22mai 2015	du 24 au 28 aout 2015	du 24 au 28 aout 2015	30/09/2015	30-sept-15	

ESPE FRANCHE COMTE	Calendrier 2014-2015									
Formation	Début de l'année	Fin des cours du S1	Période de la 1ère session d'examen du S1	Début du semestre 2	Période de la 1ère session d'examen du S2	Période de la session de rattrapage du S1	Période de la session de rattrapage du S2	Date prévisionnelle de publication des résultats (session de rattrapage)	fin d'année	Si Contrôle continu intégral le préciser
MASTER MEEF 1ER DEGRE 1ere année	01/09/2014	19/12/2014	15/16 décembre	05/01/2015	18/19 mai	5/6 janvier	1/2 juin	10/07/2015	30/09/2015	
MASTER MEEF 1ER DEGRE 2ème année	01/09/2014	19/12/2014	17/18 décembre	05/01/2015	20/21 mai	7/8 janvier	3/4 juin	10/07/2015	30/09/2015	
MASTER MEEF ENCADREMENT EDUCATIF 1ere année	01/09/2014	19/12/2014	15/16 décembre	05/01/2015	18/19 mai	5/6 janvier	1/2 juin	10/07/2015	30/09/2015	
MASTER MEEF ENCADREMENT EDUCATIF 2ème année	01/09/2014	19/12/2014	17/18 décembre	05/01/2015	20/21 mai	7/8 janvier	3/4 juin	10/07/2015	30/09/2015	
MASTER MEEF SECOND DEGRE DOCUMENTALISTE 1ere année	01/09/2014	19/12/2014	15/16 décembre	05/01/2015	18/19 mai	5/6 janvier	1/2 juin	10/07/2015	30/09/2015	
MASTER MEEF SECOND DEGRE DOCUMENTALISTE 2ème année	01/09/2014	19/12/2014	17/18 décembre	05/01/2015	20/21 mai	7/8 janvier	3/4 juin	10/07/2015	30/09/2015	

IUT Besançon-Vesoul		Calendrier 2014-2015									
Formation	Début de l'année	Fin des cours du S1	Période de la 1ère session d'examen du S1	Début du semestre 2	Période de la 1ère session d'examen du S2	Période de la session de rattrapage du S1	Période de la session de rattrapage du S2	Date prévisionnelle de publication des résultats (session de rattrapage)	fin d'année	Si Contrôle continu intégral le préciser	Vacances Toussaint
DUT Chimie	02/09/2014	16/01/2015		19/01/2015				05/07/2015	30-sept-15	CC intégral	Oui
LP Industries chimiques et Pharmaceutiques spécialité Analyse	10-sept-14		cc		cc	Du 25 au 30 juin 2015	Du 25 au 30 juin 2015	10-juil-15	30-juin-15	CC intégral	Oui
LP TSGE	11-sept	30-janv	Contrôle continu	02-févr	Contrôle continu	03-juil	03-juil	11-juil	30-sept-15	CC intégral	Oui
DUT GEA	2-sept.-14	6-janv.-15	Contrôle Continu	07/01/2015	Contrôle Continu			05/07/2015	30-sept-15	CC intégral	Oui
L.P. Achats	9-sept.-14		Pas de semestrialisation	Pas de semestrialisation	fin des EXAMENS le 20 février 15		18-juin-15	2ème jury le 10 juillet 2015	30-sept-15	CC intégral	Oui
L.P. RH	01/09/2014		contrôle continu	Pas de semestrialisation	Contrôle Continu	02/07/2014	02-juil-15	2ème jury le 10 juillet 2015	30-sept-15	CC intégral	Oui
DUFCS / DCG	1-sept.-14		Pas de semestrialisation	Pas de semestrialisation	Pas de semestrialisation				30-sept-15	CC intégral	
DIUCS / DSCG	1-nov.-14		Pas de semestrialisation	Pas de semestrialisation	Pas de semestrialisation				09-oct-15	CC intégral	
DUT GMP	Lundi 1 septembre 2014	vendredi 16 janvier 2015	Contrôle continu	Lundi 19 janvier 2015	Contrôle continu			05/07/2015	30-sept-15	CC intégral	Oui
LPRO MPPN	Mardi 2 Septembre		Contrôle continu				Semaine 28 (6 Juillet/ 11 Juillet	10/07/2015	30-sept-15	CC intégral	Oui
LPRO GPI-GPI	Mardi 2 Septembre		Contrôle continu				Semaine 27 (29 Juin/ 3 Juillet 2015)	10/07/2015	30-sept-15	CC intégral	Oui
DUT Information-Communication	03-sept	09-janv		12-janv				05/07/2015	30-sept-15	CC intégral	Oui
LP COMMUNICATION PUBLIQUE	Mercredi 3 septembre 2014	19-déc-14		05-janv-14		1er au 4 juillet 2015	1er au 4 septembre 2015	15-sept-15	30-sept-15	CC intégral	Oui
LP ASSISTANT MARKETING	Mercredi 3 septembre 2014	19-déc-14		05-janv-14		1er au 4 juillet 2015	1er au 4 septembre 2015	15-sept-15	30-sept-15	CC intégral	Oui
DUT Gestion Logistique et Transport	03-sept-14	24-janv-15		26-janv-15				05/07/2015	30-sept-15	CC intégral	Oui
Licence professionnelle Logistique / Management de la Logistique Interne	08-sept-14						du 7-sept-15 au 11-sept-15	30-sept-15	30-sept-15	CC intégral	Oui
Licence professionnelle Logistique / Distribution et Transports Internationaux	08-sept-14						du 7-sept-15 au 11-sept-15	30-sept-15	30-sept-15	CC intégral	Oui
DUT GIM	04/09/2014	23/01/2015		26/01/2015				05/07/2014	30-sept-15	CC intégral	Oui
Lpro Maintenance & Energétique (Gim)	01/09/2014	Non semestrialisée	intégralement CC	Non semestrialisée	intégralement CC		2° session : s26 (22 au	05/07/2015	30-sept-15	CC intégral	Oui
Lpro maintenance plasturgie et éco plasturgie	01/09/2014	non semestrialisée	CC	non semestrialisée	CC		2° Session 7 au 12/09/2015	15/09/2015	30-sept-15	CC intégral	Oui
DUT 'Hygiène Sécurité Environnement'	03-sept-14	25-janv-15		26-janv-15				05/07/2015	30-sept-15	CC intégral	Oui
LP sécurité des biens et des personnes	08/09/2014						du 09/06/2015 au 27/06/2015	10/07/2015	30-sept-15	CC intégral	Oui

IUT BELFORT MONTBELIARD	Calendrier 2014-2015									
Formation	Début de l'année	Fin des cours du S1	Période de la 1ère session d'examen du S1	Début du semestre 2	Période de la 1ère session d'examen du S2	Période de la session de rattrapage du S1	Période de la session de rattrapage du S2	Date prévisionnelle de publication des résultats (session de rattrapage)	fin d'année	Si Contrôle continu intégral le préciser
DUT CARRIERES SOCIALES ANIMATION	01/09/2014	09/01/2015	Contrôle continu	12/01/2015	Contrôle continu	20-déc-14	24-30-mai-15	30/06/2015	30-sept-15	CC intégral
DUT CARRIERES SOCIALES Gestion Urbaine	01/09/2014	09/01/2015	Contrôle continu	12/01/2015	Contrôle continu	20-déc-14	24-30-mai-15	30/06/2015	30-sept-15	CC intégral
DUT CARRIERES SOCIALES Services à la Personne	01/09/2014	09-janv-15	Contrôle continu	12/01/2015	Contrôle continu	20-déc-14	24-30-mai-15	30/06/2015	30-sept-15	CC intégral
DUT Génie Civil 1ère Année	01/09/2014	09/01/2015	contrôle continu	12/01/2015	contrôle continu			30/06/2015	30-sept-15	CC intégral
DUT Génie Civil 2ème Année Formation initiale	01/09/2014	09/01/2015	contrôle continu	12/01/2015	contrôle continu			30/06/2015	30-sept-15	CC intégral
DUT Génie Civil 2ème Année Formation apprentissage	01/09/2014	18/06/2015	contrôle continu	12/01/2015	contrôle continu			30/06/2015	30-sept-15	CC intégral
DUT GEII	01/09/2014	10/01/2015	Contrôle continu	12/01/2015	Contrôle continu	Controle continu	Controle continu	30/06/2015	30-sept-15	CC intégral
DUT GTE	01/09/2014	09/01/2014	contrôle continu	12/01/2015	Contrôle continu			30/06/2015	30-sept-15	CC intégral
DUT INFORMATIQUE	01/09/2014	17/01/2015	contrôle continu	19/01/2015	contrôle continu	Controle continu	Controle continu	30/06/2015	30-sept-15	CC intégral
DUT TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION	04/09/2014	09/01/2015	15/12/14 AU 19/12/2014	12/01/2015	08/06/15 AU 12/06/15			30/06/2015	30-sept-15	
DUT GACO	02/09/2014	17/01/2014	contrôle continu	19/01/2014	contrôle continu	contrôle continu	contrôle continu	30/06/2015	30-sept-15	CC intégral
DUT MESURES PHYSIQUES	01/09/2014	09/01/2015	Controle continu	12/01/2015	Controle continu	Controle continu	Controle continu	30/06/2015	30-sept-15	CC intégral
DUT MMI	01/09/2014	16/01/2015	Controle continu	19/01/2014	Controle continu	Controle continu	Controle continu	30/06/2015	30-sept-15	CC intégral
DUT Réseaux et Télécoms 1e année	01/09/2014	16/01/2015	contrôle continu	19/01/2015	contrôle continu	Controle continu	contrôle continu	30/06/2015	30-sept-15	CC intégral
DUT Réseaux et Télécoms 2e année	01/09/2014	16/01/2015	contrôle continu	19/01/2015	contrôle continu	Controle continu	Controle continu	30/06/2015	30-sept-15	CC intégral
LP Intervention Sociale	08/09/2014	09/01/2014	contrôle continu	12/01/2015	contrôle continu	29/06/15 au 04/07/2015	29/06/15 au 04/07/2015	10/07/2015	30-sept-15	CC intégral
LP FVPI	08/09/2014	09/01/2014	contrôle continu	12/01/2014	contrôle continu	29/06/15 au 04/07/2015	29/06/15 au 04/07/2015	10/07/2015	30-sept-15	CC intégral
LP CTPEB	08/09/2014	pas de semestres	Contrôle continu				du 22 au 24.06.2015	26/06/2015	30-sept-15	CC intégral
LP VEGA	02/09/2014	10/01/2015	Contrôle continu	12/01/2015	Contrôle continu	29/06/15 au 04/07/2015	29/06/15 au 04/07/2015	04/07/2015	30-sept-15	CC intégral
LP EnR	11/09/2014	09/01/2014	Pas de période bloquée	12-janv	Pas de période bloquée	06 au 10 juillet	06 au 10 juillet	Jury session 1 : 24 juin Jury session 2 :	30-sept-15	
LP TeProW	08/09/2014	31/12/2014	CC	05/01/2015	CC	24-28/082015	24-28/082015	04/09/2015	30-sept-15	CC intégral
LP TIC@MaCo	08/09/2014		Controle continu		Contrôle continu			30/06/2015	30-sept-15	2
LP TIC@MaCo Apprentissage	15/09/2014		Contrôle continu		Contrôle continu			juil-15	30-sept-15	CC intégral
LP ADIO	03/09/2014	13/04/2014	contrôle continu		Contrôle continu	29 et 30 juin		02/07/2015	30-sept-15	contrôle continu
LP MOSEL	04/09/2014	19/12/2014	Contrôle continu	05/01/2015	contrôle continu	contrôle conitnu	Semaine 27 2015	Semaine 28	30-sept-15	
LP CIM	01/09/2014	Sans objet	Sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	22 au 27 juin 2015	29 juin au 4 juillet 2015	30-sept.-15	CC intégral
LP DORA	01/09/2014	16/01/2014	15 au 19 décembre	19/01/2014	23 au 27 février	29 juin au 3 juillet	29 juin au 3 juillet	16/07/2015	30-sept-15	
LP CART	08/09/2014	13/02/2015	contrôle continu	16/02/2015	contrôle continu	08-12/06/2015	08-12/06/2015	08/06/2015	30-sept-15	
LP Webdesign	01/09/2014	Contrôle continu	contrôle continu		Contrôle continu	06/07/2014	06/07/2014	10/07/2015	30-sept-15	

UFR SLHS	Calendrier 2014-2015									
Formation	Début de l'année	Fin des cours du S1	Période de la 1ère session d'examen du S1	Début du semestre 2	Période de la 1ère session d'examen du S2	Période de la session de rattrapage du S1	Période de la session de rattrapage du S2	Date <u>prévisionnelle</u> de publication des résultats (session de rattrapage)	fin d'année	Si Contrôle continu intégral le préciser
Toutes les formations	15-sept	20-déc	du 5 au 14 janvier	19-janv	du 11 au 23 mai	du 11 au 23 mai	du 18 au 24 juin	à partir du 6 juillet	30-sept-15	
									30-sept-15	
									30-sept-15	

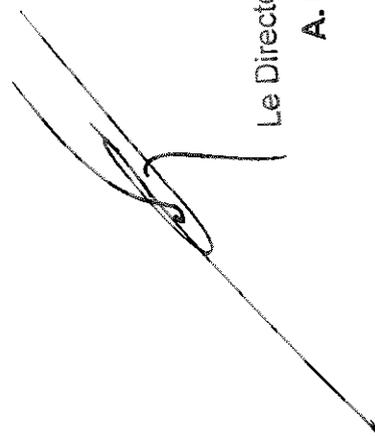
UFR-STGI	Calendrier 2014-2015									
Formation	Début de l'année	Fin des cours du S1	Période de la 1ère session d'examen du S1	Début du semestre 2	Période de la 1ère session d'examen du S2	Période de la session de rattrapage du S1	Période de la session de rattrapage du S2	Date prévisionnelle de publication des résultats (session de rattrapage)	fin d'année	Si Contrôle continu intégral le préciser
Licence LEA 1ère année	entre le 8 et le 12 septembre 2014	19-déc-14	du 5 au 9 janvier 2015	12-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	du 15 au 19 juin 2015	du 22 au 26 juin 2015	06/07/2015	30-sept-15	
Licence LEA 2ème année	entre le 8 et le 12 septembre 2014	19-déc-14	du 5 au 9 janvier 2015	12-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	du 15 au 19 juin 2015	du 22 au 26 juin 2015	06/07/2015	30-sept-15	
Licence LEA 3ème année	entre le 8 et le 12 septembre 2014	19-déc-14	du 5 au 9 janvier 2015	12-janv-15	du 16 au 20 mars 2015	du 15 au 19 juin 2015	du 22 au 26 juin 2015	06/07/2015	30-sept-15	
Master LEA spécialité Langues et Commerce Electronique 1ère année	entre le 8 et le 12 septembre 2014	19-déc-14	du 5 au 9 janvier 2015	12-janv-15	du 16 au 20 février 2015				30-sept-15	
Master LEA spécialité Langues et Commerce Electronique 2ème année	entre le 8 et le 12 septembre 2014	19-déc-14	du 5 au 9 janvier 2015	12-janv-15					30-sept-15	
Licence SLIC 3ème année	8 septembre 2014	9 janvier 2015	du 05 au 09 janvier 2015	12 janvier 2015	du 30 mars au 3 avril 2015	du 18 au 24 juin 2015	du 18 au 24 juin 2015		30-sept-15	
Master PSM 1ère année	8 septembre 2014	9 janvier 2015	du 05 au 09 janvier 2015	12 janvier 2015	du 18 au 22 mai 2015				30-sept-15	
Master PSM 2ème année	8 septembre 2014	9 janvier 2015	du 05 au 09 janvier 2015	12 janvier 2015	Contrôle continu				30-sept-15	
Master 2 IMR	10 septembre 2014	9 janvier 2015	du 05 au 09 janvier 2015	12 janvier 2015	du 26 au 30 janvier 2015				30-sept-15	
Licence SST BIOLOGIE (1, 2, 3 ème années)	08/09/2014	19/12/2014	5 au 9/01/2015	12/01/2015	18 au 22/05/2015	22 au 26/06/2015	22 au 26/06/2015	08/07/2015	30-sept-15	
CMI ET (1,2 ème années)	08/09/2014	19/12/2014	5 au 9/01/2015	12/01/2015	18 au 22/05/2015	22 au 26/06/2015	22 au 26/06/2015	08/07/2015	30-sept-15	
Master 1 GDETE	16/09/2014	19/12/2014	5 au 9/01/2015	12/01/2015	18 au 22/05/2015			08/07/2015	30-sept-15	
Master 2 GDETE	16/09/2014	13/02/2015	16 au 20/02/2015	01/03/2015				21/09/2015	30-sept-15	
Licence 3 Histoire-Géographie	09/09/2014	19/12/2014	Du 05/01/2015 au 09/01/2015	12/01/2015	Du 11/05/2015 au 15/05/2015	Du 08/06/2015 au 12/06/2015	Du 15/06/2015 au 19/06/2015	03/07/2015	30-sept-15	
Master 1 MRH	15/09/2014	12/12/2014	15 au 19/12/14 et 5 au 9/01/15	12/01/2015	23 au 25/03/15			10/07/2015	30-sept-15	
Master 2 MRH	15/09/2014	24/01/2015	contrôle continu intégral	26/01/2015	Contrôle continu intégral			10/07/2015	30-sept-15	CC
L1 Droit	15/09/2014	19/12/2014	5 au 16/01/15	19/01/2015	11 au 22/05/15	8 au 26/06/15	8 au 26/06/15	10/07/2015	30-sept-15	
L2 Droit	15/09/2014	19/12/2014	5 au 16/01/15	19/01/2015	11 au 22/05/15	8 au 26/06/15	8 au 26/06/15	10/07/2015	30-sept-15	
L3 Droit	15/09/2014	19/12/2014	5 au 16/01/15	19/01/2015	20 au 24/04/2015	22/06/15 au 3/07/15	22/06/15 au 3/07/15	10/07/2015	30-sept-15	
L1 AES	15/09/2014	19/12/2014	5 au 16/01/15	19/01/2015	11 au 22/05/15	8 au 26/06/15	8 au 26/06/15	10/07/2015	30-sept-15	
L2 AES	15/09/2014	19/12/2014	5 au 16/01/15	19/01/2015	11 au 22/05/15	8 au 26/06/15	8 au 26/06/15	10/07/2015	30-sept-15	
L3 AES	15/09/2014	19/12/2014	5 au 16/01/15	19/01/2015	20 au 24/04/2015	22/06/15 au 3/07/15	22/06/15 au 3/07/15	10/07/2015	30-sept-15	
Licence L1 PC-SPI	03/09/2014	09/01/2015	09/01/2015 (CC)	12/01/2015	22/05/2015 (CC)	du 08 au 12/06/15	du 22 au 26/06/15	03/07/2015	30-sept-15	CC
Licence L2 PC-SPI	03/09/2014	09/01/2015	09/01/2015 (CC)	12/01/2015	22/05/2015 (CC)	du 08 au 12/06/15	du 22 au 26/06/15	03/07/2015	30-sept-15	CC
Licence L3 TE	03/09/2014	09/01/2015	09/01/2015 (CC)	12/01/2015	22/05/2015 (CC)	du 08 au 12/06/15	du 22 au 26/06/15	03/07/2015	30-sept-15	CC
Licenece L3 IEE	03/09/2014	09/01/2015	09/01/2015 (CC)	12/01/2015	22/05/2015 (CC)	du 08 au 12/06/15	du 22 au 26/06/15	03/07/2015	30-sept-15	CC
Master M1 ITE	03/09/2014	09/01/2015	09/01/2015 (CC)	12/01/2015	22/05/2015 (CC)			03/07/2015	30-sept-15	CC
Master M1 EE	03/09/2014	09/01/2015	09/01/2015 (CC)	12/01/2015	19/06/2015 (CC)			03/07/2015	30-sept-15	CC
Master M2 ITE	09/09/2014	09/01/2015	09/01/2015 (CC)	12/01/2015	22/05/2015 (CC)			04/09/2015	30-sept-15	CC
Master M2 EE	08/09/2014	09/01/2015	09/01/2015 (CC)	12/01/2015	22/05/2015 (CC)			04/09/2015	30-sept-15	CC

UPFR des Sports	Calendrier 2014-2015									
Formation	Début de l'année	Fin des cours du S1	Période de la 1ère session d'examen du S1	Début du semestre 2	Période de la 1ère session d'examen du S2	Période de la session de rattrapage du S1	Période de la session de rattrapage du S2	Date prévisionnelle de publication des résultats (session de rattrapage)	fin d'année	Si Contrôle continu intégral le préciser
L1	lun 01/09/2014	12/12/2014	du 15/12 au 20/12	05/01/2015	du 11/05 au 16/05	du 08/06 au 20/06	du 08/06 au 20/06	03/07/2015	30-sept-15	
L2	lun 01/09/2014	12/12/2014	du 15/12 au 20/12	05/01/2015	du 11/05 au 16/05	du 08/06 au 20/06	du 08/06 au 20/06	03/07/2015	30-sept-15	
L3 APAS	lun 01/09/2014	12/12/2014	du 15/12 au 20/12	05/01/2015	du 11/05 au 16/05	du 08/06 au 20/06	du 08/06 au 20/06	03/07/2015	30-sept-15	
L3 EM	lun 01/09/2014	12/12/2014	du 15/12 au 20/12	05/01/2015	du 11/05 au 16/05	du 08/06 au 20/06	du 08/06 au 20/06	03/07/2015	30-sept-15	
L3 ES	lun 01/09/2014	12/12/2014	du 15/12 au 20/12	05/01/2015	du 11/05 au 16/05	du 08/06 au 20/06	du 08/06 au 20/06	03/07/2015	30-sept-15	
L3 MS	lun 01/09/2014	12/12/2014	du 15/12 au 20/12	05/01/2015	du 11/05 au 16/05	du 08/06 au 20/06	du 08/06 au 20/06	03/07/2015	30-sept-15	
Lpro	lun 01/09/2014	12/12/2014	du 15/12 au 20/12	05/01/2015	du 11/05 au 16/05	du 08/06 au 05/09	du 08/06 au 05/09	15/09/2015	30-sept-15	
M1 APAS	lun 08/09/2014	19/12/2014	du 05/01 au 10/01	12/01/2015	du 11/05 au 16/05	du 08/06 au 05/09	du 08/06 au 05/09	15/09/2015	30-sept-15	
M1 DSCTSL	lun 08/09/2014	19/12/2014	du 05/01 au 10/01	12/01/2015	du 11/05 au 16/05	du 08/06 au 05/09	du 08/06 au 05/09	15/09/2015	30-sept-15	
M1 EMIS	lun 08/09/2014	19/12/2014	du 05/01 au 10/01	12/01/2015	du 11/05 au 16/05	du 08/06 au 05/09	du 08/06 au 05/09	15/09/2015	30-sept-15	
M1 MEEF	lun 08/09/2014	19/12/2014	du 05/01 au 10/01	12/01/2015	du 11/05 au 16/05	du 08/06 au 05/09	du 08/06 au 05/09	15/09/2015	30-sept-15	
M2 APAS	lun 08/09/2014	19/12/2014	du 05/01 au 10/01	12/01/2015	du 11/05 au 16/05	du 08/06 au 05/09	du 08/06 au 05/09	15/09/2015	30-sept-15	
M2 DSCTSL	lun 08/09/2014	19/12/2014	du 05/01 au 10/01	12/01/2015	du 11/05 au 16/05	du 08/06 au 05/09	du 08/06 au 05/09	15/09/2015	30-sept-15	
M2 EMIS	lun 08/09/2014	19/12/2014	du 05/01 au 10/01	12/01/2015	du 11/05 au 16/05	du 08/06 au 05/09	du 08/06 au 05/09	15/09/2015	30-sept-15	
M2 MEEF	lun 08/09/2014	19/12/2014	du 05/01 au 10/01	12/01/2015	du 11/05 au 16/05	du 08/06 au 05/09	du 08/06 au 05/09	15/09/2015	30-sept-15	
									30-sept-15	
									30-sept-15	
									30-sept-15	
									30-sept-15	

Calendrier 2014-2015											
ISFC	Formation	Début de l'année	Fin des cours du S1	Période de la 1ère session d'examen du S1	Début du semestre 2	Période de la 1ère session d'examen du S2	Période de la session de rattrapage du S1	Période de la session de rattrapage du S2	Date prévisionnelle de publication des résultats (session de rattrapage)	fin d'année	Si Contrôle continu intégral le préciser
ISFC 1ère année		05.09.2014	23.01.2015		26.01.2015				11.07.2015	30-sept-15	CC
ISFC 2ème année		05.09.2014	23.01.2015		26.01.2015				11.07.2015	30-sept-15	CC
ISFC 3ème année		05.09.2014	05.12.2014		08.12.2014				10.07.2015	30-sept-15	CC
										30-sept-15	
										30-sept-15	
										30-sept-15	
										30-sept-15	
										30-sept-15	
										30-sept-15	
										30-sept-15	
										30-sept-15	
										30-sept-15	
										30-sept-15	
										30-sept-15	
										30-sept-15	
										30-sept-15	
										30-sept-15	

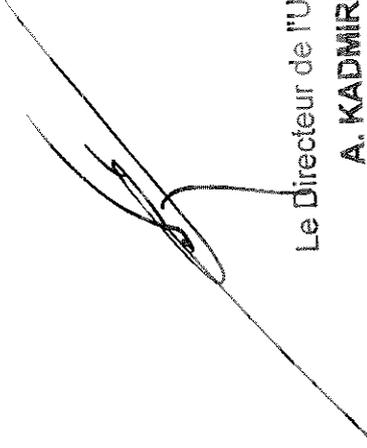
En la ISFC 3^{ème} année n'auront pas de vacances de la Toussaint.

UFR ST		Calendrier 2014-2015									
Formation LICENCE		Début de l'année	Fin des cours du S1	Période de la 1ère session d'examen du S1	Début du semestre 2	Période de la 1ère session d'examen du S2	Période de la session de rattrapage du S1	Période de la session de rattrapage du S2	Date prévisionnelle de publication des résultats (session de rattrapage)	fin d'année	Si Contrôle continu Intégral le préciser
Mathématiques - Physique-Chimie - Informatique - Sciences pour l'ingénieur année 1	Biologie année 1	1er sept	12/12/2014	du 15 déc 2014 au 09 janvier 2015	19-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	du 15 juin au 03 juillet 2015	du 15 juin au 03 juillet 2015	15-juli-15	30-sept-15	
		08-sept	12/12/2014	du 15 déc 2014 au 09 janvier 2015	19-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	du 15 juin au 03 juillet 2015	du 15 juin au 03 juillet 2015	13-juli-15	30-sept-15	
	Biologie année 2	1er sept	12/12/2014	du 15 déc 2014 au 09 janvier 2015	12-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	du 15 juin au 03 juillet 2015	du 15 juin au 03 juillet 2015	15-juli-15	30-sept-15	
	Biologie année 3	1er sept	12/12/2014	du 15 déc 2014 au 09 janvier 2015	12-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	du 15 juin au 03 juillet 2015	du 15 juin au 03 juillet 2015	06-juli-15	30-sept-15	
	Géologie année 2	1er sept	12/12/2014	du 15 déc 2014 au 09 janvier 2015	12-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	du 15 juin au 03 juillet 2015	du 15 juin au 03 juillet 2015	15-juli-15	30-sept-15	
	Géologie année 3	1er sept	12/12/2014	du 15 déc 2014 au 09 janvier 2015	12-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	du 15 juin au 03 juillet 2015	du 15 juin au 03 juillet 2015	06-juli-15	30-sept-15	
	Informatique année 2	08-sept	12/12/2014	du 15 déc 2014 au 09 janvier 2015	12-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	du 15 juin au 03 juillet 2015	du 15 juin au 03 juillet 2015	08 juillet 2015	30-sept-15	
	Informatique année 3	08-sept	12/12/2014	du 15 déc 2014 au 09 janvier 2015	12-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	du 15 juin au 03 juillet 2015	du 15 juin au 03 juillet 2015	08 juillet 2015	30-sept-15	
	Mathématiques années 2	1er sept	12/12/2014	du 15 déc 2014 au 09 janvier 2015	12-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	du 15 juin au 03 juillet 2015	du 15 juin au 03 juillet 2015	15-juli-15	30-sept-15	
	Mathématiques années 3	1er sept	12/12/2014	du 15 déc 2014 au 09 janvier 2015	12-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	du 15 juin au 03 juillet 2015	du 15 juin au 03 juillet 2015	17-juli-15	30-sept-15	



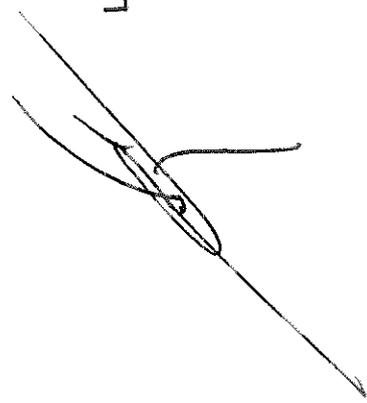
Le Directeur de l'UFR ST
A. KADMIRI

Calendrier 2014-2015										
Formation LP	Début de l'année	Fin des cours du S1	Période de la 1ère session d'examen du S1	Début du semestre 2	Période de la 1ère session d'examen du S2	Période de la session de rattrapage du S1	Période de la session de rattrapage du S2	Date prévisionnelle de publication des résultats (session de rattrapage)	fin d'année	SI Contrôle continu intégral le préciser
Automatique et informatique industrielle	08-sept	12/12/2014	du 15 déc 2014 au 09 janvier 2015	12-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	du 15 juin au 03 juillet 2015	du 15 juin au 03 juillet 2015	21-sept-15	30-sept-15	
Espaces naturels	09-sept	12/12/2014	du 15 déc 2014 au 09 janvier 2015	12-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	session unique	session unique	15-juil-15	30-sept-15	est
Gestion de la production industrielle spécialité Qualité sécurité et environnement	1 er oct	12/12/2014	du 15 déc 2014 au 09 janvier 2015	12-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	session unique	session unique	15-juil-15	30-sept-15	oul
Protection de l'environnement spécialité Gestion et traitement des déchets	22-sept	12/12/2014	du 15 déc 2014 au 09 janvier 2015	12-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	session unique	session unique	15-juil-15	30-sept-15	oul
Systèmes informatiques et logiciels spécialité Conception et développement orientés, objet d'application multi-tiers	08-sept	12/12/2014	du 15 déc 2014 au 09 janvier 2015	12-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	du 15 juin au 03 juillet 2015	du 15 juin au 03 juillet 2015	28-août-15	30-sept-15	
Gestion de la production industrielle spécialité Eco-Design	08-sept	12/12/2014	du 15 déc 2014 au 09 janvier 2015	12-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	du 15 juin au 03 juillet 2015	du 15 juin au 03 juillet 2015	21-sept-15	30-sept-15	
Biotechnologies	08-sept	12/12/2014	du 15 déc 2014 au 09 janvier 2015	12-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	du 15 juin au 03 juillet 2015	du 15 juin au 03 juillet 2015	11-sept-15	30-sept-15	



Le Directeur de l'UFR ST
A. KADMIRI

Calendrier 2014-2015										
Formation MASTER	Début de l'année	Fin des cours du S1	Période de la 1ère session d'examen du S1	Début du semestre 2	Période de la 1ère session d'examen du S2	Période de la session de rattrapage du S1	Période de la session de rattrapage du S2	Date prévisionnelle de publication des résultats (session de rattrapage)	fin d'année	SI Contrôle continu intégral le précéder
Ecosystème et environnement année 1	11-sept	12/12/2014	du 15 déc 2014 au 09 janvier 2015	12-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	du 15 juin au 03 juillet 2015	du 15 juin au 03 juillet 2015	15-jul-15	30-sept-15	oui
Ecosystème et environnement spécialité Qualité des eaux, des sols et traitements année 2	24-sept	12/12/2014	du 15 déc 2014 au 09 janvier 2015	12-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	session unique	session unique	09-oct-15	30-sept-15	oui
Ecosystème et environnement spécialité Ecosystèmes continentaux santé année 2	08-sept	12/12/2014	du 15 déc 2014 au 09 janvier 2015	12-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	session unique	session unique	15-jul-15	30-sept-15	oui
Ecosystème et environnement spécialité Mélanges de l'enseignement en SVT année 1	1er sept	12/12/2014	du 15 déc 2014 au 09 janvier 2015	12-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	session unique	session unique	15-jul-15	30-sept-15	oui
Ecosystème et environnement spécialité Mélanges de l'enseignement en SVT années 2	1er sept	12/12/2014	du 15 déc 2014 au 09 janvier 2015	12-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	session unique	session unique	15-jul-15	30-sept-15	oui
Géologie appliquée année 1	02-sept	12/12/2014	du 15 déc 2014 au 09 janvier 2015	12-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	session unique	session unique	15-jul-15	30-sept-15	oui
Géologie appliquée année 2	22-sept	12/12/2014	du 15 déc 2014 au 09 janvier 2015	12-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	session unique	session unique	15-jul-15	30-sept-15	oui
Informatique IMR année 1	15-sept	12/12/2014	du 15 déc 2014 au 09 janvier 2015	12-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	du 15 juin au 03 juillet 2015	du 15 juin au 03 juillet 2015	29-juin-15	30-sept-15	oui
Informatique CODES années 1	08-sept	12/12/2014	du 15 déc 2014 au 09 janvier 2015	12-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	du 15 juin au 03 juillet 2015	du 15 juin au 03 juillet 2015	29-juin-15	30-sept-15	oui
Informatique CODES années 2	08-sept	12/12/2014	du 15 déc 2014 au 09 janvier 2015	12-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	session unique	session unique	25-juin-15	30-sept-15	oui
Informatique SDR années 1	08-sept	12/12/2014	du 15 déc 2014 au 09 janvier 2015	12-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	du 15 juin au 03 juillet 2015	du 15 juin au 03 juillet 2015	29-juin-15	30-sept-15	oui
Informatique SDR années 2	08-sept	12/12/2014	du 15 déc 2014 au 09 janvier 2015	12-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	session unique	session unique	25-juin-15	30-sept-15	oui
Mathématiques et application spécialité Mathématiques approfondies années 1	1er sept	12/12/2014	du 15 déc 2014 au 09 janvier 2015	12-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	du 15 juin au 03 juillet 2015	du 15 juin au 03 juillet 2015	13-juil-15	30-sept-15	oui
Mathématiques et application spécialité Mathématiques approfondies années 2	1er sept	12/12/2014	du 15 déc 2014 au 09 janvier 2015	12-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	session unique	session unique	15-juil-15	30-sept-15	oui
Mathématiques et application spécialité Modélisation statistiques années 1	08-sept	12/12/2014	du 15 déc 2014 au 09 janvier 2015	12-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	du 15 juin au 03 juillet 2015	du 15 juin au 03 juillet 2015	15-juil-15	30-sept-15	oui
Mathématiques et application spécialité Modélisation statistiques années 2	1er sept	12/12/2014	du 15 déc 2014 au 09 janvier 2015	12-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	session unique	session unique	15-juil-15	30-sept-15	oui
Mathématiques et application spécialité Enseignement des mathématiques années 1	02-sept	12/12/2014	du 15 déc 2014 au 09 janvier 2015	12-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	session unique	session unique	15-juil-15	30-sept-15	oui
Mathématiques et application spécialité Enseignement des mathématiques années 2	1er sept	12/12/2014	du 15 déc 2014 au 09 janvier 2015	12-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	session unique	session unique	15-juil-15	30-sept-15	oui
Sciences de l'aliment spécialité Systèmes automatisés de production dans les industries agro-alimentaires année 1	1er sept	12/12/2014	du 15 déc 2014 au 09 janvier 2015	12-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	session unique	session unique	06-juil-15	30-sept-15	oui
Sciences de l'aliment spécialité Systèmes automatisés de production dans les industries agro-alimentaires année 2	1er sept	12/12/2014	du 15 déc 2014 au 09 janvier 2015	12-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	session unique	session unique	22-sept-15	30-sept-15	oui



Le Directeur de l'UFR ST
A. KADMIRI

Calendrier 2014-2015										
Formation MASTER	Début de l'année	Fin des cours du S1	Période de la 1ère session d'examen du S1	Début du semestre 2	Période de la 1ère session d'examen du S2	Période de la session de rattrapage du S1	Période de la session de rattrapage du S2	Date prévisionnelle de publication des résultats (session de rattrapage)	fin d'année	Si Contrôle continu intégral le président
Sciences de la matière spécialité Chimie physique des interfaces année 1	03-sept	12/12/2014	du 15 déc 2014 au 09 janvier 2015	12-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	session unique	session unique	15-juil-15	30-sept-15	oui
Sciences de la matière spécialité Chimie physique des interfaces année 2	22-sept	12/12/2014	du 15 déc 2014 au 09 janvier 2015	12-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	session unique	session unique	15-juil-15	30-sept-15	oui
Sciences de la matière spécialité Formulation et traitement des surfaces année 1	03-sept	12/12/2014	du 15 déc 2014 au 09 janvier 2015	12-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	session unique	session unique	02-juil-15	30-sept-15	oui
Sciences de la matière spécialité Formulation et traitement des surfaces année 2	04-sept	12/12/2014	du 15 déc 2014 au 09 janvier 2015	12-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	session unique	session unique	08-sept-15	30-sept-15	oui
Sciences de la matière spécialité Photonique, micro & nanotechnologies et temps-fréquence année 1	08-sept	12/12/2014	du 15 déc 2014 au 09 janvier 2015	12-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	session unique	session unique	15-juil-15	30-sept-15	oui
Sciences de la matière spécialité Photonique, micro & nanotechnologies et temps-fréquence année 2	15-sept	12/12/2014	du 15 déc 2014 au 09 janvier 2015	12-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	session unique	session unique	15-juil-15	30-sept-15	oui
Sciences de la matière spécialité Physique, physique numérique année 1	08-sept	12/12/2014	du 15 déc 2014 au 09 janvier 2015	12-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	session unique	session unique	15-juil-15	30-sept-15	oui
Sciences de la matière spécialité Physique, physique numérique année 2	15-sept	12/12/2014	du 15 déc 2014 au 09 janvier 2015	12-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	session unique	session unique	15-juil-15	30-sept-15	oui
Sciences de la matière spécialité Métiers de l'enseignement et de la formation en physique et en chimie année 1	1er sept	12/12/2014	du 15 déc 2014 au 09 janvier 2015	12-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	session unique	session unique	26-juin-15	30-sept-15	oui
Sciences de la matière spécialité Métiers de l'enseignement et de la formation en physique et en chimie année 2	1er sept	12/12/2014	du 15 déc 2014 au 09 janvier 2015	12-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	session unique	session unique	22-juin-15	30-sept-15	oui
Sciences de la vie et de la santé spécialité Signalisation cellulaire et moléculaire année 1	1er sept	12/12/2014	du 15 déc 2014 au 09 janvier 2015	12-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	du 15 juin au 03 juillet 2015	du 15 juin au 03 juillet 2015	09-juil-15	30-sept-15	oui
Sciences de la vie et de la santé spécialité Signalisation cellulaire et moléculaire année 2	15-sept	12/12/2014	du 15 déc 2014 au 09 janvier 2015	12-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	session unique	session unique	15-juil-15	30-sept-15	oui
Sciences de la vie et de la santé spécialité Physiologie, neurosciences et comportement année 1	1er sept	12/12/2014	du 15 déc 2014 au 09 janvier 2015	12-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	du 15 juin au 03 juillet 2015	du 15 juin au 03 juillet 2015	06-juil-15	30-sept-15	oui
Sciences de la vie et de la santé spécialité Physiologie, neurosciences et comportement année 2	15-sept	12/12/2014	du 15 déc 2014 au 09 janvier 2015	12-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	session unique	session unique	07-sept-15	30-sept-15	oui
Sciences pour l'ingénieur spécialité Eco-conception de produits année 1	08-sept	12/12/2014	du 15 déc 2014 au 09 janvier 2015	12-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	du 15 juin au 03 juillet 2015	du 15 juin au 03 juillet 2015	08-juil-15	30-sept-15	oui
Sciences pour l'ingénieur spécialité Eco-conception de produits année 2	04-sept	12/12/2014	du 15 déc 2014 au 09 janvier 2015	12-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	session unique	session unique	15-juil-15	30-sept-15	oui
Sciences pour l'ingénieur spécialité Mécanique et Ingénieries année 1	12-sept	12/12/2014	du 15 déc 2014 au 09 janvier 2015	12-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	du 15 juin au 03 juillet 2015	du 15 juin au 03 juillet 2015	08-juil-15	30-sept-15	oui
Sciences pour l'ingénieur spécialité Mécanique et Ingénieries année 2	05-sept	12/12/2014	du 15 déc 2014 au 09 janvier 2015	12-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	session unique	session unique	15-juil-15	30-sept-15	oui
Sciences pour l'ingénieur spécialité Mécatronique, Microsystèmes et Electronique embarquée année 1	04-sept	12/12/2014	du 15 déc 2014 au 09 janvier 2015	12-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	session unique	session unique	05-juin-15	30-sept-15	oui
Sciences pour l'ingénieur spécialité Mécatronique, Microsystèmes et Electronique embarquée année 2	03-sept	12/12/2014	du 15 déc 2014 au 09 janvier 2015	12-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	du 15 juin au 03 juillet 2015	du 15 juin au 03 juillet 2015	21-sept-15	30-sept-15	oui
Sciences pour l'ingénieur spécialité Qualité et management des performances année 1	24-sept	12/12/2014	du 15 déc 2014 au 09 janvier 2015	12-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	du 15 juin au 03 juillet 2015	du 15 juin au 03 juillet 2015	15-juil-15	30-sept-15	oui
Sciences pour l'ingénieur spécialité Qualité et management des performances année 2	25-sept	12/12/2014	du 15 déc 2014 au 09 janvier 2015	12-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	du 15 juin au 03 juillet 2015	du 15 juin au 03 juillet 2015	15-juil-15	30-sept-15	oui
Sciences et technologie de l'information et de la communication image, informatique et ingénierie année 2	15-sept	12/12/2014	du 15 déc 2014 au 09 janvier 2015	12-janv-15	du 11 au 22 mai 2015	session unique	session unique	15-juil-15	30-sept-15	oui

Le Directeur de l'UFR ST
A. KADMIRI

